

36^e ANNÉE - N° 122 - PÉRIODIQUE

SEPTEMBRE 1991

Dépôt légal : 3^e trimestre 1991
Imprimerie CRESCENZO et Cie, 93260 Les Lilas

LA KOUUMIA

BULLETIN DE LIAISON DE

L'ASSOCIATION DES ANCIENS
DES GOUMS MAROCAINS
ET DES A.I.
EN FRANCE



Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 - «J.O.» du 1^{er} mars 1958

23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 PARIS - Tél. : 48.05.25.32

N° Commission paritaire : 296-D-73 du 15-5-1972 — Routage 206

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

FONDATEURS

Général LAHURE (†), Léonard GARRY (†), Pierre DURAND (†)

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Général d'armée A. GUILLAUME (†), généraux GAUTIER (†) (4^e G.T.M.), LEBLANC (†) (1^{er} G.T.M.), BOYER de LATOUR (†) (2^e G.T.M.), MASSIET du BIEST (†) (3^e G.T.M.), PARLANGE (†) (4^e G.T.M.), de SAINT-BON (†) (3^e G.T.M.), TURNIER (†) (2^e G.T.M.), SORE (†) (G.T.M.-E.O.), colonel FLYE-SAINTE-MARIE (†), colonel LUCAS-SEAU (†), général André FEAUGAS.

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (†), Georges CROCHARD (†), général MELLIER (†), André MARDINI, Léon MERCHEZ.

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX D'HONNEUR

Jacques OXENAAR (†), colonel Jérôme de GANAY, colonel Guy de MAREUIL (†), colonel Georges GAUTIER (†).

MEMBRES D'HONNEUR

Colonel BEL MADANI, colonel SAULAY (†).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

1) Membres :

MM. André ALBY, MM. Jean BERTIAUX (D), Claude de BOUVET, Georges BOYER de la TOUR (D), Georges CHARUIT, Gérard de CHAUNAC LANZAC, Jérôme de GANAY, Mlle Antoinette-Marie GUIGNOT (D), général Georges LE DIBERDER, M. Pierre LECHAIX, Mme de MAREUIL, MM. André NOËL, Michel PASQUIER (D), Pierre PREMOLI, Maurice RAULT, Maître Pierre REVEILLAUD, MM. Jean de ROQUETTE-BUISSON, contre-amiral J. THEN (D), général Jean WARTEL.

2) Bureau du conseil d'administration

Président	Général Georges LEDIBERDER	Tél. : 43 26 03 83
Vices-Présidents	Jean de ROQUETTE-BUISSON Georges BOYER DE LA TOUR (D)	Tél. : (1) 47 63 36 65 Tél. : 94 76 41 26
Secrétaire général	Claude de BOUVET	Tél. : (1) 47 23 91 30
Secrétaire général adjoint	Jean BERTIAUX (D)	Tél. : 86 62 20 95
TréSORIER général		
TréSORIER général adjoint	Antoinette-Marie GUIGNOT (D)	Tél. : (1) 42 60 88 71
Conseiller relations publiques	André NOEL	Tél. : (1) 47 04 99 20
Conseiller juridique	Maître Pierre REVEILLAUD	Tél. : (1) 40 50 10 69

SECTIONS

3) Membres de droit : MM. les présidents des sections de :

Aquitaine	Commandant SERVOIN	Tél. : 56 80 47 44
Corse		
Languedoc	Commandant Pierre BRASSENS	Tél. : 61 62 82 28
Marseille	Commandant FILHOL	Tél. : 75 01 35 26
Nice - Côte d'Azur	Colonel Georges BERARD	Tél. : 93 81 43 78
Ouest	Renaud ESPEISSE	Tél. : 99 97 05 44
Paris - Ile-de-France	Colonel Jean DELACOURT	Tél. : (1) 39 51 76 68
Pays de Loire	Colonel DELAGE	Tél. : 41 88 05 11
Pyrénées	Commandant GUYOMAR	Tél. : 59 02 81 09
Rhône-Alpes	Colonel MAGNENOT	Tél. : 74 84 94 95
Roussillon - Bas Languedoc	Jean GIGONZAC	Tél. : 63 50 04 34
Marches de l'Est	Lieutenant-colonel J. VIEILLOT	Tél. : 29 65 76 57
Descendants	Georges BOYER DE LA TOUR	Tél. : 94 76 41 26

Commission financière : André NOEL, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

Comité de direction et de contrôle de Montsoreau : Colonel DELAGE, Mme André PASQUIER.

Entraide : Mme de MAREUIL

Secrétariat : 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 Paris. Tél. : (1) 48.05.25.32. — C.C.P. Paris 8813-50 V.

Porte-drapeau : Pierre PREMOLI.

Cotisation : annuelle, 150 F ; cotisation seule, 50 F.

Pour tout changement d'adresse, envoyer 3 F en timbres-poste.

Permanence : mardi et vendredi, de 14 heures à 18 heures au siège.

Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le secrétaire général de la Koumia, 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 Paris.

Téléphone : pour appeler Paris et la région parisienne de la province, faire le 16-1, puis le numéro à 8 chiffres.

SOMMAIRE

	Pages
Répartition géographique des Sections	2
Éditorial du Président	3
CARNET IN MEMORIAM	
– Le Colonel DELHUMEAU	7
– Anne BARTHELEMY - BALMIGERE	8
– Le Lieutenant-Colonel CABASSY	12
– Le Capitaine BARBAIZE	13
– Le Commandant LAFAYE	14
TRIBUNE DE L'HISTOIRE	
– Musulmans et Arabes face à l'accélération de l'Histoire (Été 1991) par Jacques HARMEL (carte)	16
– La mission du Général LECLERC en Indochine en 1945, par le Général LE DIBERDER	24
– Allocution prononcée par le Maréchal LYAUTEY aux obsèques du Colonel BERRIAU le 14 décembre 1918	27
ARTICLES DIVERS	
– Les Officiers A.I. dans l'Évangile par Pierre AZAM (1 carte)	31
– Le concept de guerre juste chez les Romains par Henry DUPUCH	37
– L'Affaire BOUDAREL Point sur la situation	40
Lettre du Général FEUGAS au Figaro	41
Déclaration du Général de LAMOTTE	42
– Les 80 ans du Colonel BERARD par Henry DUPUCH	43
Afin que nul n'oublie	44
– Encore les Djinns par Henri DUPUCH	45
BIBLIOGRAPHIE	
– Les Crépuscules d'Alger de Norbert REGINE par P. GRENAUD ..	46
– 8° RTM - Un hiver dans les Abruzzes	47
AVIS DIVERS	
– Communiqué de l'UNCAM	48

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES SECTIONS DE LA KOUMIA

Plusieurs camarades ont demandé au cours de la dernière assemblée générale des détails sur la répartition géographique des secteurs : nous les précisons ci-après :

- **MARCHES DE L'EST** : Doubs, Meurthe et Moselle, Haute-Marne, Meuse, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Haute-Saône, Territoire de Belfort, Vosges, F.F.A.
- **CORSE** : Haute-Corse, Corse-du-Sud.
- **RHÔNE-ALPES** : Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Jura, Allier, Puy-de-Dôme, Loire, Rhône, Ain, Savoie, Haute-Savoie, Isère, Haute-Loire.
- **OUEST** : Calvados, Manche, Orne, Mayenne, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Morbihan, Finistère, Loire-Atlantique, Vendée.
- **PAYS DE LOIRE** : Sarthe, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Cher, Indre, Vienne, Deux-Sèvres, Nièvre.
- **PARIS** : Nord, Pas-de-Calais, Ardennes, Aisne, Somme, Oise, Seine-Maritime, Eure, Eure-et-Loir, Loiret, Yonne, Aube, Marne, Paris, Yvelines, Val-d'Oise, Seine-et-Marne, Essonne, Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne.
- **MARSEILLE** : Ardèche, Drôme, Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence, Bouches-du-Rhône, Gard, Var.
- **AQUITAINE** : Charente, Charente-Maritime, Haute-Vienne, Creuse, Cantal, Dordogne, Corrèze, Gironde.
- **PYRÉNÉES** : Landes, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées.
- **LANGUEDOC** : Haute-Garonne, Lot, Tarn-et-Garonne, Gers, Ariège, Lot-et-Garonne, Tarn, Aveyron.
- **ROUSSILLON - BAS LANGUEDOC** : Aude, Pyrénées-Orientales, Hérault, Lozère.
- **NICE - COTE D'AZUR** : Alpes-Maritimes, Hautes-Alpes.

Les adhérents du VAR peuvent opter soit pour la section de Marseille, soit pour la section NICE - COTE D'AZUR.

Les adhérents du GARD peuvent opter soit pour la section de MARSEILLE, soit pour la section ROUSSILLON - BAS LANGUEDOC.

ÉDITORIAL

Après l'Assemblée de PAU, chers Amis, selon notre devise « Allons de l'Avant », tournons-nous résolument vers l'avenir.

Renforcer, développer nos liens d'amitié, rechercher ceux qui ne nous ont pas encore rejoints, l'ensemble des héritiers de ceux qui œuvrèrent au Maroc, mais aussi recruter tous ceux intéressés par ce pays, son histoire, ses populations, ses réalisations, ses problèmes actuels à venir.

Sachons prolonger notre action là-bas. Voilà notre ambition celle de nos descendants.

Mais nous avons à y associer les Marocains, ceux de France, ceux du Maroc, les anciens de nos Ecoles et de nos Universités, les enfants, les petits enfants de tous ceux qui vous connurent et agirent avec vous.

Réfléchissons ensemble comment y parvenir. Que doit devenir notre bulletin, agent de liaison irremplaçable, notre Musée, vitrine moderne de notre passé, mais aussi de ce que vous êtes et voulez représenter dans les années prochaines ?

J'attends vos idées, vos projets, les moyens auxquels vous pensez pour les réaliser et permettre synthèse et décision à notre Conseil d'Administration.

Mais soyez assurés, les uns et les autres, de ma reconnaissance pour tout ce que vous avez déjà accompli ainsi que de la fidélité de mon dévouement.

Général Le Diberder

CARNET

NAISSANCES

Nous avons la joie d'apprendre la naissance de :

- Marc, fils de Monsieur et Madame Pierre Maurice ORBICAY, petit-fils de Simone LABATAILLE, Administrateur de l'Association des Descendants et arrière petit-fils du Commandant Maurice LABATAILLE, disparu à Caobang en octobre 1950.
- Rémi, le 2 avril 1991 en Roumanie, fils du Chef d'Escadron et Madame René COLOMBAT, petit-fils du Colonel et Madame Robert BORDES.
- Guillaume, fils de Monsieur et Madame Jean-Baptiste de MALLERAY, petit-fils de Monsieur et Madame Henri de MALLERAY (D).
- Amzury, le 20 juin 1991 à Bruxelles, fils de Monsieur et Madame Guillaume BUCCO-RIBOULAT, petit-fils de Monsieur et Madame BUCCO-RIBOULAT, petit-neveu du Colonel HURSTEL.
- Bénédicte, le 31 juillet 1991 à Annemasse, sixième arrière petit-enfant du Lieutenant-Colonel Jacques HARMEL et neuvième arrière petit-enfant du Médecin Colonel CHEYROU - LAGREZE (D).
- Isaure, le 19 août 1991, cinquième enfant de Jacques et Armelle de BOUVET et dixième petit-enfant du Colonel et Madame de BOUVET.
- Sarah-Denise, fille de Laure et Renaud CAMBAU, le 11 janvier 1991.
- Pierre-Augustin, fils de Anice et Rémi CAMBAU, le 10 septembre 1991, petite-fille et petits fils de M. Claude CAMBAU et de Madame (†) née Denise MAZELIER ancienne secrétaire du Maréchal JUIN.

La Koumia adresse ses félicitations aux parents et grands parents et ses meilleurs vœux aux jeunes bébés.

MARIAGES

Nous avons appris le mariage de :

- Sabine RUET, fille du Lieutenant-Colonel et Madame Jean-Claude RUET, petite-fille du Lieutenant-Colonel (†) et Madame Charles RUET avec Monsieur Olivier ROUSSEAU, le 24 août 1991 en l'église de Jully les Buxy (Saône et Loire).
- Jean Michel PONSOLLE, petit-fils de l'Adjudant-Chef (ER) et Madame André GALMICHE avec Mademoiselle Nadine FUNDA, le 22 juin 1991 à Villeneuve les Magdelonne (Hérault).
- Le Lieutenant de Vaisseau Galderic Frédéric SABATIER, fils du Lieutenant-Colonel et Madame SABATIER avec Mademoiselle Sophie de RAVIGNAN, le 21 septembre 1991 en l'église de Perquie (Landes).
- Carolle, fille du Docteur et Madame AUTISSIER (D) avec le Capitaine Jean-louis POMMES, le 29 juin 1991 à Auxerre.
- Élise, fille de M. et Mme Michel RANOUX, petite-fille du Capitaine LASSAIGNE (†) avec M. Patrick DURAND le 21 septembre 1991 à la Salvetat-Lauragais.

La Koumia adresse ses sincères félicitations aux parents et ses meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

FIANCILLES

– Le Lieutenant Jean Christophe GUERDER, fils du Capitaine et Madame Roger GUERDER avec Mademoiselle Beatrice HEON, le 22 juillet 1991 à Coetquidam, Betton-Rennes.

DÉCÈS

– Anne BARTHELEMY-BALMIGERE, Vice-Présidente de l'Association des Descendants, Administrateur de la Koumia, le 8 août 1991 à Tourrettes sur Loup (Alpes Maritimes). Madame BARTHELEMY, peintre et poète (BALINA) était commandeur des Arts, Sciences et Lettres.

Les nombreux articles qu'elle avait fait paraître dans notre bulletin notamment :

- La langue du cœur
- La mémoire innocente

avaient été particulièrement appréciés par nos lecteurs.

Nous laissons à Georges BOYER de LA TOUR le soin de retracer la vie d'Anne BARTHELEMY et de lui dire adieu (voir chronique IN MEMORIAM).

– Le Colonel Jean DELHUMEAU, commandeur de la Légion d'Honneur, croix de Guerre TOE, Commandeur du Ouissam Alaouite, le 8 août 1991 à Aix en Province.

Une délégation de la section de Marseille, avec le fanion de la section, (Colonel BRION, Cne LAVOIGNAT, BERA et BRES) représentait la Koumia aux obsèques.

– Le chef d'Escadron (ER) Pierre LAFAYE, le 20 août 1991 à Granville. Il était le fils du Colonel LAFAYE, créateur du Bureau des A.I. de Guercif et du Bureau du Territoire de Taza.

Le Commandant LAFAYE avait à ce titre écrit plusieurs articles dans notre bulletin sur les débuts des Affaires Indigènes dans le Maroc Oriental (La Création du Poste de Guercif) (Numéros 109 et 110 de 1988). La prise de Taza (n° 111 1989). Quelques souvenirs de sa jeunesse dans un poste des A.I. de 1924 à 1937 (n° 115 et 116).

– Le Capitaine Marcel BARBAIZE, le 3 septembre 1991 à Aix-en-Provence. Une délégation de la section de Marseille avec fanion était présente aux obsèques avec FILHOL, BRION, LEJARD et BRES.

L'éloge funèbre a été prononcée par VIDAL, son ancien subordonné au 10^e Goum à Demnat.

– Madame Jean FRANQUET, le 16 juillet 1991 à Granville. Madame FRANQUET était la veuve du Lieutenant-Colonel FRANQUET († 1946) et la belle-mère du Colonel André GUIGNOT († 1986) et Madame, grand mère d'Antoinette Marie GUIGNOT, secrétaire générale adjointe à la Koumia.

– Madame DARRIEUS, le 14 avril 1991 à Toulon, belle-mère et mère du général et Madame WARTEL.

– Madame Simone MAYMIL, épouse du Colonel Jehan MAYMIL, le 25 juillet 1991 à Fontainebleau (Seine et Marne).

Aux familles en deuil, la Koumia adresse ses condoléances attristées.

PROMOTIONS - NOMINATIONS

LÉGION D'HONNEUR

– L'Adjudant Chef (ER) Paul BRES, secrétaire de la section de Marseille a été nommé Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur par décret en date du 15 juin 1991.

CARTE DE COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE

Monsieur René THOUVENIN a reçu la carte de Combattant Volontaire de la Résistance par arrêté en date du 14 mai 1991 du Préfet Directeur Général de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

PRIX LITTÉRAIRE

Le 29 juin 1991, à Pau, le jury de la Renaissance Aquitaine a décerné le Grand Prix de la Renaissance Aquitaine au Docteur Henri DUPUCH pour son recueil de poésie «EURYTHMIES».

Nos félicitations aux heureux promus.

IN MEMORIAM

LE COLONEL JEAN DELHUMEAU

Mon ancien et ami très cher,

C'est au nom de tous vos nombreux amis français et marocains du cercle d'AZROU, mais également de tous ceux que vous appeliez familièrement la « tribu Feaugas » que je veux vous dire tout simplement ici un dernier « Au Revoir », non plutôt « A Dieu ».

Oui, c'est en toute confiance que je vous dis « A Dieu » mon colonel, car toute votre vie a été exemplaire.

Je ne retracerai pas ici votre carrière militaire, d'autres mieux informés que moi, qui ont servi sous vos ordres, le diront et l'écriront pour l'édification de nos jeunes camarades.

Je dirai seulement que sorti de Saint Cyr en 1928 avec la promotion « POL LAPEYRE » vous étiez attiré par le Maroc où ce jeune sous-lieutenant venait « de se faire sauter plutôt que de se rendre », et que dès 1932 vous vous illustriez au combat de l'Outerbat comme adjoint du lieutenant BARRERE commandant le 2^e goum du groupement léger du Cdt- SUFFREN rattaché au Groupe Mobile des Confins. Puis après divers postes c'est le bureau du cercle d'AZROU où je vous ai connu, le cercle de GOULMIMA, l'Ecole des Officiers Marocains, et lorsque la France fit appel aux officiers des Affaires Indigènes pour tenter de ramener le calme dans les sections Administratives Spéciales dont en 1958 vous assumez le commandement à TIZI OUZOU, la capitale kabyle retrouvant là, les « cousins », de ce que vous appeliez « mes amis berbères ».

Je voudrais surtout exprimer ici ma profonde admiration pour la manière dont vous avez su affronter la Vie, avec ardeur, franchise, mais aussi avec une réserve et une discrétion frisant l'humilité. Vous étiez un modeste.

En tant qu'officier, vos états de service auraient dû vous permettre d'atteindre des postes importants, mais vous n'avez jamais voulu gêner en aucune façon vos camarades, et avez accepté avec discipline les affectations que vous attribuait le commandement.

En tant qu'Homme, chef de famille aimé et respecté, aidé de votre chère Hélène dont la disparition tragique a bouleversé votre vie, vous avez su diriger avec doigté et fermeté vos nombreux enfants dont l'attitude ici témoigne de l'affectueux attachement qu'ils vous portaient en plus de toute fibre filiale.

En tant que Chrétien enfin, vous avez, avec courage et dignité, porté les croix tant physiques que morales qui ne vous ont pas été épargnées, offrant dans le silence et sans ostentation vos joies et vos peines au Seigneur pour tous ceux qui vous étaient chers.

Une expression, sans doute quelque peu familière, mais vous me la pardonnerez, résume ce que pensent de vous tous ceux qui vous ont connu : DELHUMEAU, disent-ils joignant le geste à la parole : « c'était un type comme ça »

Que vos enfants et petits enfants sachent combien vous nous manquez à nous aussi et qu'ils partagent avec moi la certitude de son bonheur complet retrouvé auprès d'Hélène et de votre sœur Monique, car il avait la Foi, et selon St. Augustin : La Foi c'est croire ce que l'on ne voit pas, et la récompense de la Foi c'est de voir ce en quoi on a cru.

Le Général Feaugas, le 13 août 1991.

ANNE BARTHELEMY-BALMIGERE

ANNE BARTHELEMY-BALMIGERE nous a quitté. Le 8 août 1991, après une implacable et fulgurante maladie qui l'a terrassée un mois après la grave intervention chirurgicale qu'elle avait subie.

C'est le lundi 12 août qu'ont eu lieu ses obsèques en l'église de Tourettes-sur-Loup, dans les Alpes-Maritimes.

Une foule très dense de parents, d'amis, de représentants de la Koumia et de Descendants ont assisté à la cérémonie religieuse qui s'est déroulée dans un profond recueillement et une intense émotion.

L'ensemble vocal de Tourettes, dont Anne faisait partie, a magnifiquement interprété les chants religieux, ainsi que « le Poids de l'Ombre », poème d'Anne Barthelemy, mis en musique par Christian MASSE. Une nièce d'Anne, cantatrice, a chanté l'AVE MARIA de GOUNOD.

Le chef d'Escadron Pierre FOURNIER, a lu la belle prière du Goumier écrite, après le Libération de Marseille, par un officier du 2^e GTM.

Le Colonel BERARD, Président de la Section Koumia de Nice, donnait lecture du message du Général LE DIBERDER, Président de la Koumia. Il avait remis au Général BARTHELEMY une Koumia de bronze déposée sur le cercueil.

Après la messe et l'absoute, Georges BOYER DE LATOUR, président des Descendants, a rendu un dernier hommage à Anne vice-présidente de l'association. Cet hommage est reproduit ci-après.

CHÈRE ANNE BARTHELEMY-BALMIGERE,

Vous étiez l'épouse d'un Général au passé militaire prestigieux. Votre corps sans vie est là devant nous. Nous sommes serrés autour de vous accablés de chagrin. Mais nous savons que votre âme est présente ici.

Il n'y a maintenant plus de barrière entre nous et je vais vous parler plus directement, plus intimement, comme un de vos proches pourrait le faire.

En tant que Président de l'Association des Descendants des membres de la Koumia, dont tu étais, Anne, la vice-Présidente, j'ai le devoir de parler de toi, à tous ceux et toutes celles qui sont venus te porter témoignage de leur amitié, de leur affection.

Malgré mon infinie tristesse, malgré l'émotion qui m'étreint et que je ne pourrais cacher, je voudrais dire combien nous t'aimions tous et toutes dans notre Association des Descendants de ces Officiers et Sous-Officiers des A.I. et des Goums Marocains. Ceux qui, autrefois, ont servi avec passion et foi la France et le Maroc.

Nous te considérons comme notre sœur.

Ensemble nous avons bien travaillé, mais, aussi, beaucoup ri et chanté.

Avec Antoinette-Marie GUIGNOT, Claudine ROUX, Pierre FOURNIER, François LACARELLE, Gérard LEPAGE, Jean BERTIAUX et bien d'autres nous formions une joyeuse et fraternelle équipe.

Comme beaucoup d'entre nous, tu es née sur cette terre marocaine, si chère à ton cœur, et à laquelle tu as pu, il y a quelques semaines, faire un ultime adieu.

Nous avons tous les deux beaucoup de points communs. Tu as vécu ton enfance au milieu des fils et des filles des Goumiers et Moghaznis marocains, j'ai dû, comme toi, courir pieds nus sur les chemins et sur les souks, aller à l'école du bled. Nous avons chanté et dansé avec nos petits camarades, nous avons fait la fête. Nous avons ri et pleuré ensemble.

Comme toi, j'ai mangé le couscous avec la main. Nous étions tous serrés les uns contre les autres, autour du plat familial marocain. J'étais ton aîné de six ans, tu étais ma petite sœur, comme tu l'as dit sur ton lit de clinique à l'infirmière qui voulait abrégé ma visite, après ton opération.

Là, j'ai senti ta souffrance, j'ai vu la fragilité de ton corps blessé.

Tu si forte, si courageuse, si enthousiaste, si active, tu étais anéantie par ce mal implacable. Ce mal l'a emporté sur ta résistance, sur ta volonté de vivre.

J'ai pris ta petite main, toute blanche, meurtrie par l'aiguille qui, goutte à goutte, t'apportait la vie. Tu l'as serrée doucement.

Je vous ai dit : « Prenez mon énergie, il faut vous battre, nous avons tous tant besoin de vous ».

Dans un souffle, j'ai entendu : « Ma vie s'en va, je vais mourir ».

J'ai dit : « Non, Anne, il faut lutter, vous qui êtes si courageuse, si forte. Nous avons encore beaucoup de travail à accomplir ensemble ».

J'étais bouleversé, car j'ai compris la gravité de son mal.

Plusieurs fois, pourtant, nous avons repris espoir quand elle nous téléphonait à Denise, mon épouse, et à moi.

La veille de sa mort elle nous appelés. Elle avait une voix assurée. Quand je lui ai parlé de notre prochaine réunion de septembre, elle m'a dit qu'elle espérait être parmi nous.

Maintenant, qu'Anne nous a quittés, nous comprenons mieux l'acharnement avec lequel elle a travaillé pour rédiger, en moins d'un an, ce magnifique livre d'art « TAZRA », sur les tapis et bijoux berbères de la région de OUARZAZATE.

Inconsciemment, elle avait senti l'urgence qu'il y avait à faire paraître ce livre qui présente les dessins et peintures réalisés par son père entre 1935 et 1945, ainsi que de splendides photos prises par le père du Cdt Pierre FOURNIER qui se trouvait alors, à Ouarzazate, sous les ordres de son père le Commandant BALMIGERE.

Témoignage d'amour filial, ce livre restitué au Maroc - 46 ans après - une partie de sa mémoire culturelle.

Il met aussi évident un aspect totalement méconnu du travail de nos pères.

Voici le texte de la lettre de félicitations que le Prince Héritier du Royaume du Maroc a adressée à Anne :

« J'ai accueilli avec une grande satisfaction et une profonde considération la diffusion d'une partie du patrimoine culturel et artisanal de votre pays natal, le Royaume du Maroc.

Votre ouvrage TAZRA, qui s'ajoute à vos multiples actions culturelles, témoigne l'intérêt que vous accordez à votre deuxième patrie et de l'attachement que vous réitérez au renforcement de l'amitié franco-marocaine.

En vous souhaitant bonheur, prospérité et succès, veuillez agréer, Madame, l'expression de ma très haute considération ».

Quelle joie a été la sienne en recevant ce témoignage princier, elle qui avait bien comprise la mission de notre Association :

- Perpétuer le souvenir de l'œuvre de nos pères et conserver le patrimoine rassemblé au Musée des Goums Marocains du château de MONTSOUREAU.
- Maintenir les liens fraternels d'amitié noués par nos pères avec les Goumiers Marocains dans les combats de la libération de 1944-1945, au cours desquels plusieurs milliers d'entre eux sont morts, en aidant leurs descendants en difficulté, en les assurant de notre amitié.

Anne travaillait beaucoup. Peintre, poète, elle écrivait aussi de nombreux articles pour le bulletin de la Koumia. Ses textes reflétaient, avec sensibilité et talent, son amour pour sa terre natale, pour ses amis d'enfance marocains.

Un de ceux-ci, député, lui disait dernièrement « Si ton père ne m'avait pas appris à lire, je serais un mesquine, un pauvre, aujourd'hui ».

Quelle joie pour elle de les revoir. Elle les aimait et ils l'aimaient « leur Lalla Chérifa ». Il n'y avait pas de barrière entre eux. Elle parlait le berbère et l'arabe. Elle possédait aussi ce qu'elle appelait, dans un de ses articles « la langue du cœur ».

Dans cette église de Tourettes, où nous vivons un événement plein d'intense émotion et de tristesse, méditons, dans le recueillement, sur le message d'amour qu'Anne nous transmet. Amour des autres, même s'ils sont différents de nous. Ils possèdent aussi des valeurs et une culture dignes de respect.

Le mépris et l'exclusion ne sont pas dignes des chrétiens.

Amour envers son prochain, joie du don et du partage, charité et fraternité.

Prenons véritablement conscience de la vanité et de l'absurdité de nos querelles, de nos colères, de nos affrontements dans notre vie quotidienne. Ils sont, la plupart du temps, provoqués par l'orgueil, la jalousie, l'égoïsme, la conquête de biens matériels ou l'appât de l'argent.

Il ne devrait pas y avoir de fatalité de la violence, l'amour devrait l'emporter sur la haine.

Ne nous laissons pas dominer par la peur. C'est souvent la peur entre les hommes et entre les nations qui provoque les crimes et les guerres.

Anne était pour la paix.

Quand mon épouse et moi avons revu Anne sur son lit de repos, dans sa belle gandourah blanche, elle était belle, sereine, calme et tranquille.

Elle avait un beau sourire, elle était en Paix.

Je vais lire un extrait d'article d'Anne en septembre 1990 dans notre Bulletin.

«N'oublions pas qu'à cause de la seconde guerre mondiale, je suis restée de 1937 à 1946, sans revoir la France.

Or, native de OUEZZANE, n'ayant fait qu'une fois la traversée, en 1935, pour séjourner deux mois de vacances en Métropole, je peux dire que mon enfance a donc été, exclusivement, marocaine.

«On est de son enfance, comme on est de son pays». Celui-ci est-il ici, où je vis à présent la plupart du temps, depuis 30 ans? ou là-bas «chez-moi» ! Je ne sais. Mon âme rejoint sans cesse mes chers disparus, mon cœur ne bat profondément qu'aux rythmes des Ahouaches et du Sirocco, et mon esprit se situe, comme me l'écrivait Pierre EMMANUEL, au sujet de ma poésie, «à mi-chemin entre la pensée orientale et la pensée occidentale». Ce qui fait, d'ailleurs, l'originalité des penseurs occidentaux, nés comme moi en terre d'Afrique.

L'Islam et la lecture du Coran, pour moi, n'ont pas de secret... et chrétienne je suis.

Alors ?

Nulle réponse ?

Méditons plutôt sur cette sourate coranique dite du Tonnerre.

*«Ils seront ainsi récompensés d'avoir fait exactement la prière
D'avoir partagé avec les pauvres en secret ou en public
Les biens que nous leur avons dispensés*

*Ils entreront dans les jardins du Paradis
Leurs pères, leurs épouses, et leurs enfants
Auront la même joie s'ils l'ont méritée*

*Ils entreront dans les jardins du Paradis
Où bruissent des palmes éternellement vertes
Où chantent des fontaines d'eau fraîche.*

*Les anges leur diront : Vous avez été fidèles
Vous avez été patients. Que la Paix soit sur vous
Jouissez de ce bonheur qui ne finira jamais!*

Anne ajoutait : au fil de cette enfance, qui reste le plus grand don du ciel, l'amour de Dieu, dans le respect des hommes, voilà ce que fut le véritable héritage que m'a laissé mon père.

Demandons à Dieu de l'accueillir. Quelle retrouve les siens et nos parents disparus. Surmontons nos chagrin, demandons lui de nous aider à poursuivre notre mission fraternelle.

Gardons pieusement son souvenir et conservons précieusement son message d'amour.

En mon nom et au nom de tous les Sociétaires, je présente au Général BARTHELEMY, à ses enfants, à ses sœurs et à toute sa famille, nos très affectueuses condoléances.

Georges BOYER DE LA TOUR

LE LIEUTENANT-COLONEL JEAN CABASSY

Jean CABASSY est décédé le 9 mai 1991. A ses obsèques qui ont eu lieu à Mauvezin dans le Gers le 10 mai, la Koumia était représentée par ALBY, DAROLLES et SERVANT.

Né le 24 décembre 1906 à Toulouse, Jean CABASSY se destine au métier des armes. A sa sortie de Saint-Maixent en 1935 (promotion Albert 1^{er}) commence sa carrière africaine. Sous-Lieutenant, puis Lieutenant au 1^{er} Régiment de Tirailleurs algériens, il sert dans différentes garnisons en Algérie, puis en Tunisie où cette unité restera de juillet 1939 jusqu'à l'armistice 1940.

Il est alors mis à la disposition du Général commandant les Troupes du Maroc pour l'encadrement des « forces supplétives ». C'est la période où les Goums sont un élément des mehallas chérifiennes - vocable emprunté à l'ancien Makhzen - officiellement simples forces de police qui n'en continuent pas moins, grâce à l'effort soutenu de tout l'encadrement, de recevoir un entraînement militaire poussé, tout en disposant d'un armement lourd camouflé au sein d'une organisation clandestine en Tabors.

Après la reprise des combats aux côtés des Alliés, Jean CABASSY qui est capitaine depuis le 26 juin 1942, prend part comme commandant du GCE du 15^e Tabor (1^{er} GTM) aux dures opérations que le Corps expéditionnaire français mène à travers les monts Auruna pour s'ouvrir la route de Rome (mai-juin 1944) et après la chute de cette dernière, aux opérations qui aboutissent à la prise de Sienna (juin-juillet 1944). Il se distingue à Podere Cosa au cours d'une périlleuse mission de liaison.

Ensuite c'est le débarquement d'août 1944 en Provence et les combats des GTM et de la 3^e DIA pour rompre les défenses allemandes autour d'Aubagne et de Marseille. Une fois encore, Jean CABASSY se fait remarquer comme officier de liaison à Cadolive.

Puis ce seront en septembre, les opérations menées par le 1^{er} GTM opérant seul contre des unités de montagne allemandes et autrichiennes dans le Queyras. Jean CABASSY est blessé lors de l'attaque du village d'Abriest le 30 septembre. Ensuite en octobre, il est avec le 1^{er} GTM dans les Vosges où la 1^{re} armée en liaison avec le VII^e Armée US tente d'opérer une percée.

Rentré au Maroc à la mi-novembre 1944, Jean CABASSY prend le commandement du Goum hors rang qu'il conservera jusqu'à l'accession du Maroc à l'indépendance. Nommé chef de Bataillon le 1^{er} avril 1953, il sera responsable de l'organe liquidateur des Goums, puis chargé de mettre en place le Bureau d'Aide militaire à l'Armée royale dans cette délicate période de transition où le Maroc indépendant succède au Protectorat. Bienveillant, l'esprit très ouvert et le cœur généreux, fin diplomate d'une disponibilité totale, il mène à bien le passage de nos anciens goumiers à l'Armée royale marocaine, tout en préservant les intérêts des laissés pour compte de cette réorganisation.

Rentré en France en septembre 1960, le Lieutenant-Colonel CABASSY prend le commandement du Centre mobilisateur de Lannemezan où il terminera sa carrière en juillet 1964.

Retiré dans la banlieue toulousaine, il aura à cœur d'établir le contact avec les anciens cadres des Goums et des A.I. résidant dans la région et pourra ainsi mettre sur pied au début des années 70 la Section Languedoc de la Koumia.

Toujours aussi chaleureux et bienveillant, fidèle en amitié, il a su ainsi être un pôle d'attraction pour tous. Ceux qui ont servi sous ses ordres et tous les autres qui l'ont connu gardent son souvenir et prient Madame CABASSY et sa famille d'agréer l'expression de leur profonde sympathie.

La Section LANGUEDOC

LE CAPITAINE MARCEL BARBAIZE

Engagé en 1930, à 18 ans, après 4 ans en usine et armé de son seul certificat d'études primaires, BARBAIZE sert au 4^e RSA et au 12^e chasseurs à cheval. Volontaire pour le Maroc, il y arrive en 1935 et il y restera vingt ans et effectuera la quasi totalité de sa carrière.

Affecté au 1^{er} G.M.M. en 1942, comme adjudant, il fait campagne en Tunisie et en Italie. Il en revient avec la croix de guerre 39-45 et une palme et deux clous.

Promu sous-lieutenant en 1945 ; il prend le commandement du 10^e Goum à Demnat en 1946.

Pendant 6 ans, il se donnera corps et âme à ce commandement et hissera le 10^e Goum au plus haut niveau.

En 1952, le 10^e Goum sous ses ordres est envoyé en Indochine et dès son arrivée, il y est engagé à NGHIA-LO en octobre 1952.

Après un combat très dur, où il perdra les 2/3 de ses effectifs, le Capitaine BARBAIZE est fait prisonnier et interné au camp n°1 de sinistre réputation. Il y restera deux ans.

Au retour d'Indochine en 1954, il prend le commandement du 50^e Goum à Berguent, qu'il exercera jusqu'à l'Indépendance du Maroc.

Il est alors officier de la Légion d'Honneur, titulaire de cinq citations dont deux à l'ordre de l'Armée.

Au cours de sa carrière, il a toujours manifesté une volonté exceptionnelle, un sens élevé des responsabilités et une grande rigueur dans toutes ses entreprises.

Il a lutté jusqu'au dernier jour, avec une énergie farouche pour surmonter les infirmités que le sort lui avait infligés.

Il laisse un grand vide autour de lui.

LE COMMANDANT PIERRE LAFAYE

Le Commandant Pierre LAFAYE est décédé le 20 août dernier, à Granville (Manche).

Je le connaissais bien ainsi que sa famille et tous les lecteurs de notre bulletin se souviendront de la façon si vivante dont il évoquait le vieux Maroc à travers les souvenirs de son père.

J'ai assisté à ses obsèques : le service avait lieu dans notre belle paroisse, l'église Notre-Dame du Cap-Lihou, le 23 août, en présence d'une importante délégation des Anciens Combattants de Granville, à la tête de laquelle se trouvaient les Présidents Jean Guyot et Emmanuel Crouzières. C'est le Général René Paravy, Premier Adjoint au Maire de Granville, qui lut le discours que voici :

Le Commandant LAFAYE était né à Alger en 1919. D'une famille de militaires, son grand-père maternel, l'Intendant général PELTIER, un ami intime du Maréchal FOCH fut Directeur de l'Intendance de l'Armée d'Afrique du Nord ; son père, le Colonel LAFAYE fit toute sa carrière aux Affaires Indigènes du Maroc, dont il fut le chef de service en 1935-1937.

Lui-même après 10 années d'études classiques, comme pensionnaire chez les Pères Jésuites d'Alger, eut 20 ans lorsqu'éclate la deuxième guerre mondiale. Renonçant à la préparation de Saint-Cyr qu'il avait commencée à l'École Sainte-Geneviève de Versailles, il contracta un engagement volontaire le 1^{er} octobre 1939, fut nommé Aspirant à Saumur en 1940 et participe à la bataille de la Loire.

Démobilisé en 1941, il dut rendre ses galons d'Aspirant pour pouvoir se rengager avec le grade de Brigadier-Chef.

Servant successivement dans plusieurs régiments blindés de l'Armée d'Afrique, en particulier le 5^e Régiment de Chasseurs d'Afrique et le 1^{er} Régiment de Spahis Algériens, il fut à nouveau nommé Aspirant puis Sous-Lieutenant.

En 1942 et 1943, il participe, dans le cadre d'un peloton de chars à la dure campagne de Tunisie où il fut cité à l'ordre de la Division.

En 1945, après un séjour à l'École des Cadres de la 1^{re} Armée Française à Rouffach, il participe à la campagne d'Allemagne. Son Régiment, le 1^{er} Spahis Algériens, régiment de reconnaissance de la 1^{re} Armée, était en tête de la grande épopée Rhin et Danube ; son escadron entre le premier dans Constance le 20 avril 1945. Il fut à nouveau cité Capitaine en 1952, alors que les médecins l'avaient déclaré inapte pour la campagne d'Indochine pour cause d'amibiase, il décida de se porter volontaire et partit pour Saïgon en novembre 1953. Il participa, dans le cadre du 6^e Régiment de Spahis Marocains, dont il commanda l'escadron de chars aux opérations du Laos, de l'Annam, puis de la Conchinchine - il fut à nouveau cité et rejoignit la France en 1955.

Nommé à l'école d'Application de l'Infanterie à Saint-Maixent, il y remplit les fonctions d'instructeur de l'Arme Blindée.

Désigné en 1958 pour l'Algérie, il y fait campagne à l'État-Major du Secteur d'Inkermann ; deux fois cité, il reçoit la Légion d'Honneur sur le front des troupes.

Admissible aux épreuves écrites de l'École Supérieure de Guerre en 1960, il ne franchit pas la barrière des épreuves orales et revient en France au moment où l'Algérie, sa terre natale, cesse d'être française.

Muté à Rambouillet, au 501^e Régiment de Chars de Combat, il y est chargé par le Général GAMBIEZ, d'expérimenter des fonctions toutes nouvelles. Celles d'officier conseil des corps de troupe. Les résultats sont si concluants que ces fonctions d'officiers conseils sont généralisées à toutes les unités des Armées de Terre, de Mer et de l'Air.

En 1965 avec 40 annuités en 26 ans de service, le Commandant LAFAYE quitte l'Armée active pour se consacrer à de nouvelles tâches dans la vie civile.

Il est admis comme ingénieur à l'Association Française de normalisation, à Paris. Très vite nommé Ingénieur Principal, il reste 19 ans dans cette Association, chargé particulièrement de la Normalisation dans le domaine des unités de mesure, de l'horlogerie, de la granulométrie, de l'énergie nucléaire et de bien d'autres domaines techniques.

Il collabore à des publications qui font autorité, l'Encyclopédie Quillet et les techniques de l'Ingénieur.

A l'âge de 65 ans, après deux carrières bien remplies, il choisit de se retirer à Granville.

Deux fois marié, le Commandant LAFAYE avait 7 enfants, 12 petits-enfants et 1 arrière petit-enfant.

A son épouse et à tous les siens, au nom de ses camarades de combat nous adressons nos plus vives condoléances.

Madame LAFAYE portait l'insigne de la Koumia dont j'étais la seule représentante aux obsèques, personne d'autre n'ayant pu se libérer à cette époque de la saison pour se rendre à Granville.

Le Commandant Pierre LAFAYE était :

Commandant de la Légion d'Honneur, Croix de guerre 39-45, Croix de guerre T.O.E., Croix de la Valeur Militaire, Croix du Combattant Volontaire, Officier de Nicham Iftikam, Officier du Ouissam Alaouite, Médaille Coloniale (avec agrafe Tunisie), Médaille commémorative des Osmo.

Claude GUIGNOT

TRIBUNE DE L'HISTOIRE

MUSULMANS ET ARABES FACE A L'ACCÉLÉRATION DE L'HISTOIRE EN L'ÉTÉ DE 1991

par Jacques HARMEL

Loin de connaître un quelconque répit, les mutations mondiales, amorcées en 1989 et multipliées en 1990, paraissent maintenant en proie à une vertigineuse accélération, encore que la plus spectaculaire d'entre elles - attirant les regards vers ce qui fût l'Union Soviétique - n'ait tendance à en masquer ou minimiser d'autres, l'ayant accompagnée ou précédée : Yougoslavie, Albanie, Algérie, Mauritanie, Mali, Palestine, Liban, Kurdistan, Afghanistan, Madagascar, Cachemire, Cambodge ... et tant d'autres théâtres à problèmes majeurs.

Les positions géo-politiques du monde arabo-musulman sont telles qu'il ne peut pas ne pas être profondément modifié par les grands bouleversements en cours. Les plus proches de l'épicentre de séisme politique sont évidemment les plus affectés.

I - Les Républiques musulmanes ex-soviétiques

L'actualité nous amène ainsi à essayer de mieux connaître et comprendre ces entités, non-arabes mais majoritairement musulmanes, où prévaut encore un Islam auquel, pratiquantes ou non, les populations sont restées traditionnellement attachées en dépit de l'athéisme militant officiel, mis toutefois en sourdine ces dernières années par le Kremlin, soucieux de ne pas compromettre sa politique de séduction à l'égard du monde arabe extérieur.

L'inventaire de ces six républiques, dont, géographiquement, une européenne (Azerbaïdjan) et cinq asiatiques (Ouzbékistan, Kazakhstan, Tadjikistan, Kirghizie, Turkménie), nous amène à revoir l'évaluation du nombre réel des musulmans dans « l'empire éclaté » dont Hélène Carrère d'Encausse disait, il y a déjà 12 ans, qu'à la fin de ce siècle il compterait plus de musulmans que de russes dans les conscripts de son armée, hypothèse invérifiable si l'empire cesse d'exister et, avec lui, son armée.

A - Les cinq républiques musulmanes d'Asie

1 **Ouzbékistan** (447.000km²), capitale Tachkent, la plus peuplée, en position centrale, limitrophe des 4 autres - qui, toutes quatre, comptent des minorités ouzbekes - et, au Sud de l'Afghanistan, où vivent deux millions d'ouzbeks.

L'Ouzbékistan compte 20 millions d'habitants, dont 16,2 (81%) de musulman (Ouzbeks 69% - Tadjiks 8% - Tatars 4%), 13% de Russes et 6% d'origines diverses) - Il vient de proclamer son indépendance le 31 août.

2 La République du Kazakhstan, la plus vaste (2.717.000 km² cinq fois de la superficie de la France), capitale Alma-Ata, 16,6 millions d'habitants, dont 7 (42%) de musulmans (Kazakhs 40% et Ouzbeks 2%), avec 38% de Russes et 20% de divers - soit une majorité non-musulmane et une très forte minorité russe.

Frontalière de l'Ouzbékistan et du Tadjikistan, elle l'est aussi, sur des milliers de kilomètres, de la Russie au Nord et de la Chine au Sud-Est. - il n'est pas inutile de rappeler aujourd'hui que c'est en république Kazakhe qu'a vu le jour la bombe atomique soviétique le 29 août 1949, sur les 18.000km² du polygone d'essais nucléaires de Semipalatinsk, où ont eu lieu, depuis, plus de 100 essais atmosphériques et plus de 300 souterrains. Il était peu apprécié des populations voisines ; aussi, sans attendre une indépendance à venir, le président de la république du Kazakhstan, Noursoltan Nazabaev, a-t-il décrété, unilatéralement le 29 août, la fermeture de ce centre d'essais militaires. - Pas de réaction connue du Kremlin jusqu'à présent. - Affaire à suivre.

3 La République du Tadjikistan (143.000km², capitale Douchambé a 5,1 millions d'habitants, dont 4,2 (82%) musulmans (Tadjiks 59%, Ouzbeks 23%), avec 10% de Russes et 8% de divers. Elle est bordée par l'Ouzbékistan, la Kirghizie, l'Afghanistan et la Chine. Traditionnellement, la ville principale des Tadjiks n'est pas la capitale, Douchambé, mais Samarkand - un haut lieu de l'Islam - arbitrairement attribuée à l'Ouzbékistan par l'U.R.S.S.

4 La République de Kirghizie (198.000 km²), capitale Frounzé, compte 5,1 millions d'habitants, dont 2,7 (62%) musulmans (Kirghizes 50%, Ouzbeks 12%), avec 26% de Russes et 12% de divers. Elle est bordée par le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et la Chine. La Kirghizie a proclamé son indépendance le 31 août.

5 La République de Turkménie (488.000km²), capitale Achkhabad, est la moins peuplée : 3,5 millions d'habitants, dont 2,8 (80%) musulmans (Turkmènes 68%, Ouzbeks 9%, Kazakhs 3%), avec 13% de Russes et 7% d'autres. Elle est bordée par le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, l'Iran et l'Afghanistan.

Au total les 5 républiques asiatiques comptent 32,9 millions de musulmans, pratiquement tous sunnites.

B - L'Azerbaïdjan

A l'Ouest de la mer Caspienne, donc théoriquement en Europe, c'est la plus petite (87.000 km²), mais, grâce au pétrole, la plus prospère des républiques musulmanes, elle compte 7 millions d'habitants, dont 1,8 dans la capitale, Bakou - Sur ce nombre 5,6 (80%) sont musulmans, pratiquement tous d'ethnie Azérie et d'obédience chiite, le reste de la population étant composé de Russes (8%), d'Arméniens (8%) et de divers autres (4%). Il est bordé par la Russie, la Georgie ex-soviétique, l'Arménie et l'Iran. Le gros problème de l'Azerbaïdjan s'appelle Arménie : Dans le conflit viscéral permanent qui oppose Azéris musulmans de langue turc et Arméniens chrétiens de langue spécifique, l'U.R.S.S. semble avoir jugé de bonne politique de favoriser les premiers et le tracé des frontières en a souffert : c'est ainsi qu'une de ses provinces, le Nagorny-Karabakh (4.400 km²), est peuplée de 75% d'Arméniens ; à l'inverse, une « république autonome » Azérie, le Naritchévan (5.500 km²) est enclavée à l'intérieur de l'Arménie ex-soviétique, qui, évidemment, ne peut que revendiquer la première, dont la population réclame, haut et fort, son rattachement à l'Arménie et se heurtait jusqu'à présent au « niet » du Kremlin et aux représailles des autorités locales.

Il faut souligner d'autre part que l'Azerbaïdjan ex-soviétique, avec ses 5,6 millions de musulmans azéris, ne représente pas la majorité de cette ethnie dans la région où l'on trouve aussi 400.000 azéris en Géorgie, 200.000 en Arménie et six millions en Iran dans les deux provinces d'Azerbaïdjan oriental (capital Tabriz) et occidental (capitale Orumiyeh).

Cependant, l'Azerbaïdjan de Bakou a, pour lui, un certain nombre d'atouts majeurs :

- La plus forte natalité de toute l'U.R.S.S.
- Une production de pétrole de l'ordre de 30.000.000 de tonnes par an.
- Du minerai de fer.
- Des industries mécaniques, pétrochimiques, chimiques et électrotechniques développées.
- Une production végétale importante : coton 800.000 tonnes/an des céréales, des fruits, du raisin (1.500.000 tonnes/an).

Il vient de proclamer son indépendance le 30 août.

Combien de musulmans dans toutes l'U.R.S.S. ?

Si, aux 32,9 millions des 5 républiques asiatiques on ajoutent les 5,6 d'Azerbaïdjan, les 5,9 de Tatars de Russie, les 0,6 de Géorgie et d'Arménie, on arrive à 45 millions.

En raison de l'imprécision des données, parfois contradictoires, qu'il a donc fallu interpréter, et de leur ancienneté moyenne (2 à 3 ans), il faut considérer ce chiffre comme un minimum, très probablement assez largement dépassé à l'heure actuelle.

QUEL AVENIR POUR LES REPUBLIQUES MUSULMANES EX-SOVIETIQUES ?

Sans préjuger de la solution, ou des solutions, qui seront décidées et de celles qui seront effectivement adoptées pour la succession, le partage, ou la prolongation de l'Union qui fut soviétique, on peut s'attendre à ce que l'indépendance pure et simple des républiques musulmanes de l'actuelle union ne soit pas la solution miracle et se heurte à de nombreuses difficultés ; leur cas n'est pas celui des pays baltes dont elles n'ont ni l'homogénéité, ni le développement, ni les bons rapports de voisinage entre eux, ni les relations extérieures déjà établies.

Des problèmes de frontières, de finances, de monnaie, de production, de répartition des produits du sol et du sous-sol, d'utilisation des terres et de l'eau, de circulation, de transports, de distribution de l'énergie et, enfin, de défense ne manqueront pas de se poser, se posent déjà et se multiplieront à l'usage. Mais ils ne sont pas et ne seront pas nécessairement les mêmes dans les six républiques.

En outre, les difficultés inhérentes à la présence de minorités ethniques, musulmanes ou non, sont loin d'être réglées.

Le retour à l'union dans ses structures passées (qui sera vraisemblablement tenté sous une forme camouflée), synonymes d'injustice, d'inégalité et d'arbitraire, est inacceptable et il faudra trouver de nouvelles formules de relations réciproques... Peut-être des groupements nouveaux, plus au moins souples, genre « grand Maghreb », éventuellement confédérés entre eux, ou avec des entités des provinces, voire des états naguère étrangers à l'Union soviétique, tout cela, suivant les cas, en fonction des ethnies, des langues, des affinités, des voisinages. Mais il ne faut pas compter sur l'Islam pour être le trait d'union entre ces peuples... chaque fois que ses intégristes le posent en remède universel et solution unique, il devient facteur de discorde, on vient de le voir en Algérie.

Deux cas retiennent particulièrement l'attention :

– L'Ouzbékistan, dont l'ethnie principale est fortement représentée chez ses voisins ex-soviétiques, mais aussi en Afghanistan et en Chine, et qui, d'autre part, englobe des territoires non-ouzbeks (Samarkand et Boukhara) et aura, inévitablement, tendance à s'agrandir ... des affrontements armés, ont déjà eu lieu il y a quelques mois entre Ouzbeks et Kirghizes.

– L'Azerbaïdjan, tenté tôt ou tard par une rupture totale avec la Russie, voire une réunion avec ses frères de l'extérieur, dans la mesure où ceux-ci s'affranchiraient du pouvoir de Téhéran, pourrait aussi se rapprocher de la Turquie, à laquelle le relie certains intérêts communs, des langues de même origine, et une commune inimitié à l'égard des arméniens.

Obsédés par ce sentiment, les Azéris semblent décidés à en découdre et prêts à perpétrer à nouveau des massacres facilités par l'imbrication des populations. L'état d'urgence est maintenu depuis des mois en raison des affrontements sporadiques. Naguère arbitre, partial peut-être, mais arbitre quand même et garantie minimum contre les excès, l'Armée Rouge est encore au Nagorny Karabakh avec mission théorique de s'interposer entre les adversaires ... mais que peut désormais une armée dont le commandement est désorganisé, le moral au plus bas et qui ne sait ce qu'elle sera demain ?

LES MUSULMANS AU DELA DES FRONTIERES DE L'U.R.S.S.

Impuissante à l'intérieur, que pourrait cette armée à l'extérieur, par exemple sur le théâtre de sa dernière humiliation, l'Afghanistan ? - Curieusement, le régime de Najibullah, mis en place par Moscou avant l'évacuation, est toujours au pouvoir à Kaboul.

Les « Résistances » afghanes désunies occupent la quasi-totalité du pays à l'exception des grandes villes ; elles remportent de brillantes victoires sur l'armée communiste, surarmée et pourvue d'aviation de combat, mais elles subissent parfois de cuisantes défaites, leur désunion entre chiites, sunnites, fondamentalistes, intégristes, modernistes, tribalistes et partisans de tel ou tel leader ou de tel ou tel allié (Arabie Saoudite, Pakistan, Iran, Etats-Unis), paraît bien difficile à surmonter ; leur réunion demeure un vœu pieux - pieux dans quel rite et sous quelle bénédiction ?

Le contact le plus net avec « l'empire éclaté » s'établit sur la frontière du Tadjikistan que les hommes du « Commandant Massoud », tadjik d'origine, un des chefs les plus connus de la résistance afghane, de stature internationale, contrôlent entièrement depuis leur victoire de Khajaghgar (en Afghanistan, à 10 km au Sud de la frontière), le 21 juin dernier contre les troupes de Kaboul.

Après cette victoire, Massoud s'était déclaré disposé à négocier, non pas avec Najibullah, mais directement avec le gouvernement soviétique. Que reste-t-il de ces projets après les événements d'août ?

– Quant à l'Iran, préoccupé au moment du coup d'état par des problèmes contradictoires (cherchant à faire bonne figure et bonnes affaires sur le plan international d'une part et - en même temps - ayant recours au terrorisme pour assouvir ses vengeances, comme viennent de le montrer l'assassinat de Chapour Bakhtiar à Paris en août et celui d'un traducteur des « versets sataniques » à Tokyo en juillet, il est resté assez réservé lors du coup d'état moscovite et ne paraît pas, pour le moment, disposé à se manifester dans les affaires de succession de l'U.R.S.S., mais il ne s'en désintéresse certainement pas.

– Saddam Hussein ne pouvait que se féliciter des malheurs d'un Gorbatchev qui avait refusé au début de l'année de s'engager à fond pour sauver les entreprises de conquête irakiennes, il n'y a pas manqué, ajoutant ainsi une nouvelle erreur de jugement à toutes celles qu'il on amené au désastre.

Une fois de plus, l'O.L.P. a suivi l'Irak : Si Yasser Arafat s'est montré assez réservé, la partie la plus dure de l'O.L.P., le « Front Populaire de Libération de la Palestine », présidé par Georges Habbache s'est empressé de dire sa joie devant la déposition de Gorbatchev.

La Syrie, qui depuis des années, maintient deux fers au feu, U.R.S.S. et U.S.A., solidement armée par la première, mais n'ayant réussi à consolider son contrôle du Liban qu'avec le feu vert des seconds après sa prise de position dans le conflit du Golfe, n'a pas attendu l'échec du coup d'état de Moscou pour se ranger du bon côté.

Anti-communistes par nature, les dirigeants d'Egypte, d'Arabie et des autres Emirats ont, naturellement, fait le même choix.

Ce ne pouvait être celui de la Lybie si l'on considère que sa devise, inscrite en tête des papiers officiels ; demeure « Al-lujan fi kulli makan » = Soviets partout !

Le Soudan se félicitait lui aussi du retour de la ligne dure à Moscou.

La Tunisie et l'Algérie se montraient réservées ... à l'exception des militants du F.I.S., fondamentalistes purs et durs, qui curieusement, n'ont que sympathie pour les communistes, athées mais réputés « purs et durs » ! - Mais que peuvent-ils après l'échec de leurs gestions municipales, l'incarcération de leurs leaders, l'instauration d'un multipartisme, d'une opposition libérale soutenue en sous-main par le F.L.N. et les pouvoirs publics, cependant que l'opinion publique algérienne ne se préoccupe plus guère du sort d'Abbassi Madani et d'Ali Belhadj maintenues en prison et se passionne pour les exploits de Hassiba Boumerka, victorieuse au 1.500 mètres des championnats du monde d'athlétisme à Tokyo et qui, du même coup a triomphé aussi des interdits islamiques, violemment opposés au sport féminin...

FIN DE LA GUERRE DES SABLES AU MAROC ?

Les réactions musulmanes au coup d'état soviétique du 19 août, nous amènent loin du sujet ; elles ne nous empêcheront pas de jeter un coup d'œil sur le Maroc, dont le roi a fait preuve de son habituelle sagacité en n'hésitant pas à prendre nettement position dès l'abord. Communistes en tête, l'opposition ne l'a pas contredit ; les conjurés de Moscou ne pouvaient qu'avoir mauvaise presse dans un Maroc où, provisoirement tassé le conflit du Golfe, un certain consensus est revenu en matière de politique extérieure à l'heure cruciale où peut se terminer - pour de bon - un autre conflit vieux de plus de quinze ans : contrairement à ce que craignait le Secrétaire Général de l'O.N.U., Perez de Cuellar, le cessez-le-feu demandé par le Conseil de Sécurité entre Maroc et Polisario a bien eu lieu à la date fixée depuis deux mois au 6 septembre par accord signé des deux parties. Les combats qui avaient redoublé d'intensité en août, semble-t-il à l'avantage du Maroc, soucieux de se garantir un avantage décisif, ont donc pris fin le 6, les observateurs de l'O.N.U. se sont mis en place sans difficultés. Reste le référendum, à organiser début 1992 ; ce ne sera pas facile à mettre sur pied ... à commencer par les listes électorales, car des contestations sont inévitables dans ce domaine, faute, le plus souvent, de registres d'Etat-Civil authentiques. Comment, dans ce quasi-désert, savoir qui a habité où ? d'où il vient ? quand et où il est né ?

Quant au résultat, quel qu'il soit, si correctement que se soit déroulé le scrutin, il sera certainement contesté et risque de provoquer une reprise des combats ... à moins qu'il n'y ait pas de résultats de vote parce qu'un compromis serait intervenu avant, destiné à être ensuite entériné séparément par les populations des états concernés ... ce serait peut-être la solution la plus sage ?

LA GUERRE DU GOLFE EST-ELLE VRAIMENT TERMINÉE ?

Incidents de frontière, gardes koweïtiens tués, tentatives de récupération de terres contestées, (île de Boubiane), dissimulation de matériel de guerre, déclarations mensongères, successives et contradictoires, (sur les armes chimiques et bactériologiques et les recherches nucléaires) entraves multiples aux activités de contrôle de l'O.N.U., voire coups de feu sur les contrôleurs, reprise des combats contre les Kurdes, après les promesses mirobolantes et les accolades spectaculaires à leurs chefs la violation des accords passés, entente tacite ou secrète avec l'armée turque, qui vient pourchasser les dits Kurdes au delà de ses frontières, en territoire irakien ... Bagdad se prépare visiblement à la revanche.

La décision « pas d'aide économique à l'Irak tant que Saddam Hussein restera au pouvoir » est en grande partie inefficace et sert en particulier à nourrir une propagande destinée à apitoyer l'opinion mondiale sur les malheurs du pays : famines, épidémies, enfants en détresse, une situation qui démentent bien des observateurs dont le ministre français Bernard Kushner qui s'est rendu sur place.

L'Irak cherchera-t-il à profiter de l'explosion probable en Asie ex-soviétique ? Ce n'est pas impossible, car l'évolution des musulmans de là-bas, passant du drapeau rouge unique à des couleurs nationales variées, prépare une nouvelle donne pour l'Islam, avec de nouvelles sources de dissensions internes certes, mais aussi une plus grande influence de l'Islam non-arabe au détriment des pays du Maghreb, du Proche Orient et l'Arabie.

Saddam pourrait miser sur cette conjoncture pour assurer ses arrières sans plus tenir compte du thème naguère primordial dans sa propagande, celui de la « Nation arabe », et trouver en Turquie, Iran et, pourquoi pas, Azerbaïdjan des intermédiaires utiles pour écouler sa production et approvisionner son industrie.

BREF COUP D'OEIL SUR D'AUTRES POINTS CHAUDS DE L'ACTUALITE

Bien des sujets d'actualité restent à traiter, la documentation des trois derniers mois était rassemblée et classée, une série de contretemps en a empêché la rédaction en temps utile, mais il serait illogique de laisser complètement dans l'ombre les questions les plus brûlantes :

– Le drame yougoslave n'affecte pas encore directement les musulmans d'Europe, mais ils ne peuvent pas ne pas être concernés : en 1988, les albanais du Kossovo (90%) de la population de cette province de Serbie) se sont vu retirer la plus grande partie du peu d'autonomie dont ils disposaient ; demain, ils risquent de perdre ce qu'il en reste, et même d'être mobilisés par les Serbes contre les Croates. Ils ne seront pas tentés par une réunion avec leurs frères d'Albanie car, souffrant d'un communisme mal extirpé, les albanais tentent de fuir leur pays par tous les moyens. Sans doute préféreront-ils s'intégrer à une Macédoine bientôt indépendante et dont un habitant sur cinq est albanais. A moins qu'ils ne choisissent de s'unir à une Bosnie musulmane indépendante dont la possibilité de revendication et de création n'est pas à exclure. Sur quatre millions et demi d'habitants, il y a en effet en Bosnie-Herzégovine, à côté de 32 % de Serbes, de 15 % de Croates et de 10 % de divers, 43 % de musulmans d'origine slave (dont les ancêtres se sont convertis à l'Islam au temps de la domination turque), qui ne demandent qu'à se séparer des Serbes comme des Croates.

– Les manifestations des descendants de harkis en France sont la résurgence d'un malaise certain, né depuis longtemps dans ce milieu, et qui ne pouvait s'exprimer.

Hier, on ne s'avouait pas fils de Harki. Aujourd'hui, on revendique ce titre avec tant d'insistance qu'il n'est pas impossible que certains se l'attribuent faussement dans l'espoir d'obtenir des avantages, ou simplement pour jouer les provocateurs.

Hier, l'Algérie était crainte, son « Front Islamique du Salut » avait le vent en poupe et, menacés à l'appui, militait pour un islam rigoureux et un refus de l'intégration.

Hier, les consulats d'Algérie et l'Amicale des Algériens en Europe, bras officieux du F.L.N., entendaient exercer leur contrôle sur toute personne d'origine algérienne quelle qu'en soit la nationalité officielle, et, encouragés par une partie de l'opinion française désinformée faisait du harki un traître et un « collaborateur » et le traitait comme un paria ... en 1990, une jeune musulmane, interrogée à l'occasion d'un recensement officieux des familles de harkis à secourir, confia « on ne peut pas aborder cette question à la maison ... quand on en parle, maman pleure ».

Aujourd'hui, F.I.S. et F.L.N. sont ennemis, celui-ci a emprisonné et déconsidéré celui-là. Mais ses caisses sont vides, il est prêt à hypothéquer, si non à céder ses champs de pétrole. Air-Algérie, naguère fleuron du régime, est en perte (6350 millions de Francs français de déficit, 1,8 milliard de dettes). Et puis, il y a la grosse déception de la défaite de l'Irak pour toute la jeunesse maghrébine : jusqu'au cessez-le-feu du premier mars et encore quelques semaines après, la propagande de Saddam Hussein était parvenue à désinformer les masses musulmanes en France comme au Maghreb, faisant courir le bruit que les irakiens avaient écrasé les français, que l'Armée française avait été incapable de faire le poids en face des vaillants soldats de Saddam, que les images télévisées étaient truquées.

Aujourd'hui, l'Algérie ne fait plus peur, Saddam Hussein n'est plus Robin des bois et, aux yeux de qui le croyait mort, le prestige français redevient une valeur à ne point négliger.

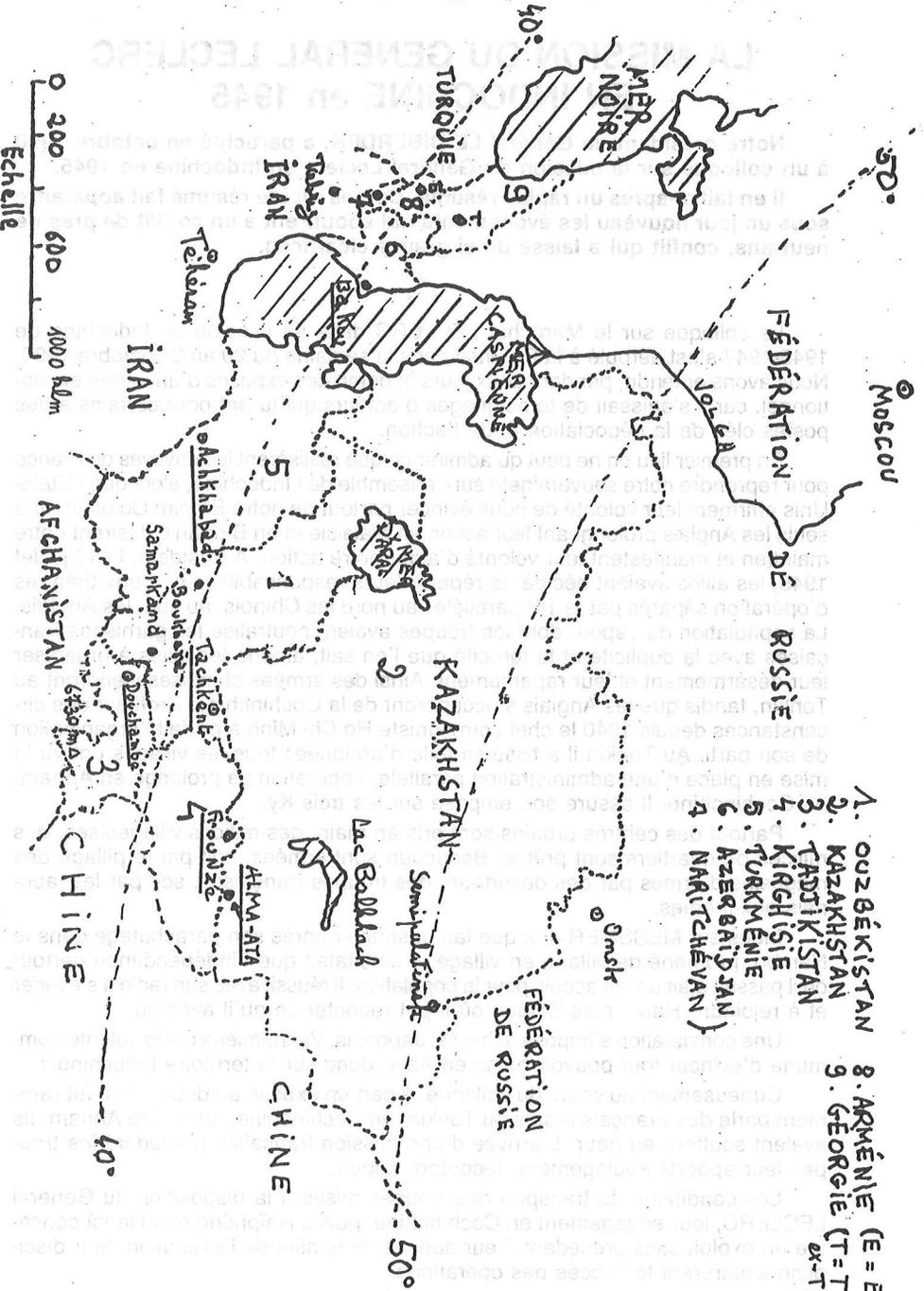
— Le problème israélo-arabe demeure sur le fil du rasoir, l'intifadha a échoué ; en Juillet, les Palestiniens du Liban ont été attaqués et chassés de leurs positions par la nouvelle armée libanaise d'obédience syrienne, la modération d'Israël, acceptant au début de l'année de subir sans répliquer les tir de « SCUD » irakiens, a été payée par des promesses que Washington doit maintenir s'il veut rester fiable. Shamir le sait, qui reste intransigeant sur le choix de l'interlocuteur à la conférence de la paix au proche-orient ... qui n'est encore qu'un miroir aux alouettes ; au moins sa perspective a-t-elle l'avantage de calmer le jeu et de permettre d'envisager la libération d'otages occidentaux, car il en reste encore après les récents échanges.

POUR CONCLURE :

Au moment où presque tous se félicitent de la grande mutation en cours et ne formulent de réserves qu'au plan économique, il convient de se garder de trop d'optimisme et ne pas s'imaginer que tous les problèmes sont résolus parce que l'idéologie qui les a provoqués s'est effondré. Une explosion est en cours au bord de l'Adriatique, d'autres se préparent autour de la Caspienne. Les combats ont repris au Kurdistan irakien et la Somalie est à nouveau en feu ... clignotants inquiétants qui, avec d'autres, laissent présager un automne 1991/1412 difficile et mouvementé.

Toulouse, le 11 septembre 1991.

Jacques HARMEL



1. OUZBÉKISTAN
2. KAZAKHSTAN
3. TADJIKISTAN
4. KIRGHISIE
5. TURKMENIE
6. AZERBAÏDJAN
7. ARMÉNIE (E = EREVAN)
8. GEORGIE (T = TBILISSI)
9. AZERBAÏDJAN (E = BAKOU)

LES RÉPUBLIQUES MUSULMANES D'U.R.S.S.

LA MISSION DU GENERAL LECLERC EN INDOCHINE en 1945

Notre président, le Général LE DIBERDER, a participé en octobre 1990 à un colloque sur la mission du Général Leclerc en Indochine en 1945.

Il en fait ci-après un rapide résumé. Ce très rapide résumé fait apparaître sous un jour nouveau les événements qui aboutirent à un conflit de près de neuf ans, conflit qui a laissé de si graves cicatrices.

*
* *

Le colloque sur le Maréchal LECLERC dans sa mission en Indochine de 1945-1947 s'est déroulé à la Défense dans la semaine du 20 au 27 octobre 1990. Nous avons entendu, pendant deux jours et demi, des exposés d'un intérêt exceptionnel, car il s'agissait de témoignages d'acteurs qui furent pour certains à des postes clés de la négociation et de l'action.

En premier lieu on ne peut qu'admirer ce que réalisèrent les envoyés de France pour reprendre notre souveraineté sur l'ensemble de l'Indochine, alors que l'Etats-Unis affirment leur volonté de nous évincer partout de notre Empire Colonial, que seuls les Anglais prolongeant leur action en Malaisie et en Birmanie désirent notre maintien et manifestent leur volonté d'aider notre action. A Postdam, le 17 juillet 1945, les alliés avaient décidé de répartir leurs responsabilités en deux théâtres d'opération séparés par le 16° parallèle : au nord les Chinois, au sud, les Anglais. La capitulation du Japon, dont les troupes avaient neutralisé les garnisons françaises avec la duplicité et la férocité que l'on sait, amène les alliés à organiser leur désarmement et leur rapatriement. Ainsi des armées chinoises viendront au Tonkin, tandis que les Anglais s'occuperont de la Cochinchine. Profitant des circonstances depuis 1940 le chef communiste Ho Chi Minh a parfait l'organisation de son parti. Au Tonkin il a tissé sa toile d'araignée : tous les villages ont vu la mise en place d'une administration parallèle, l'opération se prolonge en Annam, en Cochinchine. Il assure son emprise sur les trois Ky.

Partout des centres urbains sont pris en main, des milices villageoises, des milices de quartiers sont prêtes. Beaucoup sont armées, soit par le pillage des magasins d'armes par des déserteurs des troupes françaises, soit par les japonais eux-mêmes.

Monsieur MESSMER dira que fait prisonnier après son parachutage dans le Nambo, promené de village en village, il constatait que l'indépendance partout où il passait était un fait acquis pour la population. Il réussit avec son radio à s'évader et à rejoindre Hanoï puis Saïgon où il put raconter ce qu'il avait vu.

Une constatation s'impose, Chinois, Japonais, Vietnamiens ont la volonté commune d'évincer tout pouvoir blanc en Asie, donc sur le territoire Indochinois.

Curieusement au cours du colloque, à part un exposé au début, il ne fut rarement parlé des Français restés au Tonkin, en Cochinchine, au centre Annam. Ils avaient souffert, eu peur. L'arrivée d'une mission française, précédant les troupes leur apporta soulagement, réconfort, espoir.

Les conditions du transport des troupes mises à la disposition du Général LECLERC, leur engagement en Cochinchine, puis à Haïphong et à Hanoï constitue un exploit sans précédent. Leur audace, la qualité de l'exécution, leur discipline assurèrent le succès des opérations.

Les récits des acteurs ont passionné l'auditoire.

Mais ce qui retient l'attention concernant les tractations menées par la mission Sainteny selon les directives du Général LECLERC avec Ho Chi Minh à Hanoï ou il avait pris le pouvoir et s'était attribué le rôle de chef d'un gouvernement. Il manifestait sa volonté de diriger l'ensemble du pays, les trois Ky.

La mission donnée au Général LECLERC de rétablir la souveraineté française au Tonkin devait être exécutée au plus vite, par les mêmes troupes employées d'abord en Cochinchine. Il fallait donc obtenir un accord dans des délais très brefs, tout en s'assurant du départ des troupes chinoises, tout au moins de leur neutralité, et veiller au départ des unités japonaises.

L'accord est réalisé à temps, mais ses termes, ainsi que ses conséquences entraîneront pendant le colloque des discussions dont les conclusions n'ont pas exprimé ce qui paraît évident pour l'historien.

Le Général LECLERC et ses représentants viennent pour rétablir la souveraineté française et les valeurs qu'elle représente. De quelles valeurs s'agit-il ? En face Ho Chi Minh, Giap, défendent aussi des valeurs, qu'ils estiment semblables à celles de leurs interlocuteurs, l'indépendance du pays, sa liberté sous leur égide découlant de source selon eux. La déclaration des droits de l'homme de 1789, les écrits de Rousseau, ceux de Voltaire, sont pour le Viet Mihn reconnus comme des textes dont il fait sien les idées. L'idéal de la liberté, la formation d'un homme nouveau, l'instauration de lendemains qui chantent sont répétés inlassablement par les cadres ; la population ne peut qu'accepter leurs théories, les opposants sont privés de leurs biens, parfois de leur vie, au moins de leur liberté. Toute la hiérarchie sociale doit sombrer, les cadres du parti sont là pour la remplacer. Universitaires, professeurs sont soumis aux injonctions de la jeunesse encadrée, endoctrinée. En 1945 on s'apercevra que le travail est déjà largement mené à bien. La puissance française est montrée comme opprimante, corrompue. Ses nouveaux représentants qui ont libéré leur pays d'une occupation étrangère devraient être compréhensifs et donc accepter le point de vue démontré par le savant lettré Ho Chi Minh.

On sait la formation de ce leader exceptionnel ; il a parfaitement assimilé la doctrine de Lénine, héritière de Marx, mais remise à jour et structurée par Staline et ses séides. Il l'adapte à la mentalité indochinoise, aux structures du pays. Pour lui, la question est réglée, la France, le monde occidental doivent se retirer de l'Indochine - si ce n'est aujourd'hui, pacifiquement, ce sera par la lutte armée, qui façonnera le pays.

L'Amiral Thierry d'ARGENLIEU a compris l'ampleur du danger du communisme ; le Général LECLERC avec ses négociateurs aussi, mais il avait une mission, il s'agissait pour lui de l'accomplir, d'aller vite et à son habitude de mener son action tel un raid mais avec des risques calculés grâce à l'outil qu'il amène d'une rare qualité et lui faisant totalement confiance.

Alors que des accords avaient été conclus, qu'une conférence se tiendrait à Paris pour en définitive, régler les rapports de la France et du gouvernement Vietnamien, dont chacun s'accordait sur une autonomie, de plus en plus grande, si le mot indépendance n'était pas prononcé, le Général de Gaulle abandonnait le pouvoir et laissait la France gouvernée par le tripartisme, où communistes et socialistes tenaient la majorité. Le discours de Brazzaville indiquait déjà une transformation de l'empire français vers des responsabilités de plus en plus grandes de la part des futurs états auxquels on accorderait le choix de leur place et de leur rôle dans un ensemble demeurant sous l'égide de la Métropole, le Viet Minh pouvait donc espérer atteindre avec facilité ses buts. Les communistes étaient ses alliés, et pourquoi pas les socialistes ! adeptes eux aussi du marxisme.

Quand pendant le colloque furent abordés les différents qui existèrent entre le Général LECLERC chargé de l'action et l'Amiral Thierry d'ARGENLIEU, on ne comprit pas très bien ce qu'il fallait retenir, si ce n'est que ces deux remarquables exécutants ne pouvaient attendre, ni directives, ni soutien de leur gouvernement incapable d'une décision et d'une action cohérente et soutenue, alors qu'en face d'eux, l'adversaire avait annoncé sa volonté et proclamé sa décision d'y parvenir contre tous les obstacles et à n'importe quel prix.

Et l'on assista dans la dernière matinée du colloque à l'exposé d'un représentant du gouvernement vietnamien auquel succéda celui d'un journaliste d'Hanoï, 45 ans après, devant une salle d'historiens et d'acteurs français des années 45-47 en Indochine !!

Ainsi fut rappelé par ces deux personnages combien nos idéaux, nos valeurs étaient semblables. On ne pouvait s'empêcher de penser au Général LECLERC défendant les valeurs de la France. Cruelle férocité du sens des mots ou alors combien sont imparfaites les sentences de la déclaration des droits de l'Homme de 1789 ? Car LECLERC et ses hommes, Thierry d'ARGENLIEU, de GAULLE, les socialistes du Gouvernement n'avaient jamais imaginé que c'était en son nom que le Vietminh asservirait le peuple vietnamien, profitant de la xénophobie latente et orgueilleuse de tout asiatique, entretiendrait cette guerre impitoyable, qui, très vite fut conçue par l'armée d'active de la France comme une croisade pour empêcher l'esclavage à ce peuples qu'elle avait appris à aimer et à estimer. Guerre reprise par l'armée des Etats-Unis, poursuivie par elle où elle engagea une grande partie du Vietnam pour l'abandonner ensuite et où elle faillit y perdre son âme.

On ne pouvait qu'être mal à l'aise d'entendre ces deux communistes Vietnamiens. Pouvait-on oublier le marasme économique du pays, les camps de rééducation, les « boat-people ». Evidemment, Pol Pot, issu de l'université française alla jusqu'au bout de l'atroce. Au XX^e siècle, l'enfer, on peut aujourd'hui l'affirmer, s'était institué sur terre déjà avec les camps de concentration nazis en Europe, comme en Russie soviétique. Depuis la venue au pouvoir de cet homme, sans aucun doute d'exception, charmeur et tenace qu'était Ho Chi Minh avec ceux qu'il forma, l'enfer demeure en place dans ce que nous appelions l'Indochine française. La Déclaration des Droits de l'Homme de 1789, déifiant l'Homme et supprimant toute référence à Dieu paraît une référence bien compromettante.

Aussi on comprit la prudence du Ministre des Affaires Etrangères, Monsieur DUMAS sur les possibilités de l'action de la France là-bas ! Il parla de son émotion de rencontrer au cours de son voyage des membres du gouvernement Viet Minh s'exprimant en français pour formuler les besoins du pays. Mais dans la salle, tous les anciens qui servirent en Indochine sentaient qu'il faudrait obtenir d'abord que le régime change et donne à l'homme vietnamien les possibilités de retrouver sa dignité d'homme libre et responsable.

Rappelons nous que là-bas, la première langue étrangère apprise est le russe depuis bientôt deux générations.

Général Le DIBERDER

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR LE MARÉCHAL LYAUTEY Aux obsèques du Colonel BERRIAU le 14 décembre 1918

Le Général LECOMTE nous a adressé l'allocution que le Maréchal Lyautey a prononcé le 19 décembre 1919 aux obsèques du Colonel BERRIAU, directeur du Service des Affaires indigènes, enlevé en huit jours par un accès de grippe infectieuse.

Comme le souligne le Général LECOMTE, cette allocution constitue une magnifique introduction à l'histoire des Affaires Indigènes.

*
* *

Je me demandais si je pourrais me résoudre à prendre la parole : un frère ne parle pas sur la tombe de son frère, et nous étions unis, BERRIAU et moi, d'une amitié fraternelle. Mais, au-dessus de mes sentiments, il y avait mon devoir de chef envers celui qui m'a si loyalement, si fidèlement, si tendrement servi en servant son pays. Ce devoir, je le remplis, en lui apportant ce dernier témoignage.

Vous me pardonnerez de ne pas réciter une feuille de livret militaire, comme c'est l'usage, en retraçant les étapes de sa carrière. Elles sont écrites, page à page, sur cette terre d'Afrique, et tous vous les connaissez. Vous me permettrez de laisser simplement déborder mon cœur.

Envoyé de France dans le Sud-Oranais à la suite des affaires de Taghit et de Moungar, j'étais arrivé le 1^{er} octobre à Aïn-Sefra. Le lendemain même, j'allai aux avant-postes, à Beni-Ounif, en face de Figuig, encore impénétré. Là, je trouvais le lieutenant BERRIAU, chef du Bureau des Enseignements. Nous ne nous étions jamais rencontrés ; nous causâmes et nous nous reconnûmes. Loin avant dans la nuit, ce furent tous les problèmes de la politique indigène, ceux qu'ouvrait notre premier contact avec le Maroc, ceux que demain il allait ouvrir.

Pour mieux causer, nous étions sortis dans la nuit, sous la lune, le long de la palmeraie d'Ounif, et je revois encore le sursaut de BERRIAU : absorbés dans notre pensée, les yeux fixés sur les nobles tâches qui s'offraient à nos regards enthousiastes, nous n'avions pas vu que nous avions atteint, dépassé même, la zone de sécurité ; il me ramena vivement au dernier poste de garde. Nous rentrâmes. Mais l'étincelle avait jailli, unissant à jamais nos âmes et nos pensées.

Il y a de cela quinze ans, et, depuis quinze ans, ce fut, entre lui et moi, cette collaboration toujours plus intime dans l'union la plus étroite de cœur et d'esprit qui se puisse concevoir.

Ce qui frappait d'abord chez BERRIAU, alors si jeune officier, c'était, à un degré extraordinaire, la maturité, l'autorité, l'équilibre. Sur cette trame solide, deux traits le distinguaient entre tous : le culte passionné de sa profession, l'amour et l'intelligence de l'indigène.

Soldat, il l'était dans les moelles. Il suffisait de le voir à la tête de sa compagnie saharienne sur le Guir, de ses goums dans la Chaouïa, ferme en selle, l'œil clair, le geste sobre, l'ordre bref, aveuglément suivi par sa troupe confiante.

Vis-à-vis de l'indigène, il avait, à un degré que je n'ai connu que chez lui, un véritable don - on peut dire un fluide.

J'ai lu quelque part qu'« il n'ya pas d'œuvre humaine qui, pour être vraiment grande, n'ait besoin d'une parcelle d'amour ». Eh bien, cette parcelle d'amour - et plus qu'une parcelle - c'est ce qu'il avait mis dans son œuvre, et c'est pourquoi il fut un des grands - peut-être le plus grand manieur de politique musulmane que nous eussions aujourd'hui dans l'Afrique du Nord.

D'autres peut-être, pouvaient avoir pâli davantage sur les documents, avec une érudition plus livresque, une connaissance plus complète de la langue littéraire, - toutes choses qu'il possédait d'ailleurs dans une large mesure, - mais aucun n'avait au même degré que lui le sens, la compréhension affectueuse de la race.

Et comme un sentiment poussé à ce degré est toujours réciproque, la race le lui rendait.

Tous, caïds et goumiers d'Algérie, tous ici, depuis le Sultan, le Maghzen - et cette assistance en témoigne - jusqu'aux plus humbles, jusqu'à ce pauvre spahi qui pleurait à chaudes larmes auprès de son corps, tous sentaient en lui un ami et avaient en lui une confiance sans réserve.

Quand je l'évoquerai, il me semble que je le verrai, avec sa figure mâle et grave, l'oreille penchée sur le cœur du peuple marocain, de ce peuple anxieux de l'avenir, de la période de transition qu'il traverse, des problèmes qui s'ouvrent devant lui, et lui, écoutant ses battements, auscultant comme un médecin, ses besoins et ses aspirations.

Et c'est parce qu'il avait ce don, cette véritable divination, qu'il fut l'agent de liaison incomparable entre ce peuple et nous, la cheville ouvrière de la politique du Protectorat.

C'est qu'en effet, - et c'est peut-être là le trait qui le mettait hors de pair, - s'il portait à l'indigène l'affection la plus sincère jusqu'à lui donner l'illusion parfois qu'il fût de la même race, il avait le sens le plus moderne, le plus pratique, le plus audacieux de l'évolution que ce peuple doit accomplir.

Ce qu'on peut redouter chez certains indigénophiles, c'est leur archaïsme, leur obstination à ne pas voir que la terre tourne, à croire que la meilleure preuve à donner de leur sympathie aux indigènes, c'est d'être plus traditionalistes qu'eux-mêmes et de ne les concevoir que figés dans une formule immuable.

Oh ! combien BERRIAU était loin de ceux-là ! Tous ceux qui ont, ici, collaboré avec lui dans nos Conseils, se souviendront de l'esprit qu'il y apportait. Qu'il s'agit d'ouvrir des terres à la colonisation, d'associer les indigènes aux Européens, de les faire participer aux charges publiques, de les adapter à notre enseignement et à nos méthodes, il allait toujours au-devant des solutions les plus hardies et les plus larges, mais là où intervenaient alors son sens si profond de l'indigène, la sympathie qu'il lui portait, c'était dans le souci qu'il avait des transitions, des adaptations. Nul n'était moins rétrograde, nul n'était plus prudent et sage.

Que de fois nous en avons parlé ! Combien d'heures j'ai passées à l'écouter, l'admirait, à la fois humain et novateur !

D'une part, il n'admettait pas que ce pays, où nous avons prodigué notre sang et notre or, ne devint pas pour nous un champ d'expansion, un réservoir de ressources et de bénéfices. Mais il n'admettait pas davantage que ce peuple, qui a donné tant de preuves de loyalisme et de fidélité, qui offre de telles qualités d'intelligence et de travail, pût être frustré de ses droits légitimes et de la participation à ces bénéfices. Et ce n'est pas seulement là de la doctrine de Protectorat, c'est de la doctrine politique et sociale de la plus haute et de la plus pure moralité, celle des droits des Peuples, celle dont nous sommes aujourd'hui même les portedrapeau à travers le monde.

*
* *

BERRIAU avait fait le plus cruel des sacrifices. Au moment où la guerre éclata, il ne me demanda rien, ne m'en parla jamais. Il y eut, à cet égard, entre lui et moi, comme un pacte tacite, nos yeux se disaient ce que nous sentions tous deux. Il avait compris que sa place de guerre était ici, qu'il ne pouvait pas être ailleurs. Il savait bien que s'il m'avait dit : « Je n'y tiens plus, je veux aller là-bas », je lui aurais dit : « Allez-y ! » Mais il ne me le demanda jamais, parce qu'il savait que son devoir de guerre était ici ; et moi, je ne lui proposai jamais, parce que je savais qu'il était ici indispensable.

C'est ici qu'il remplissait tout son devoir, son double devoir, pour la tenue politique et militaire de ce pays, pour l'exemple vis-à-vis de ses officiers de renseignements ; cette équipe d'élite dont certains sont les seuls officiers du Maroc qui, en cette fin de guerre, n'aient pu aller en France, parce qu'un devoir absolu les retenait dans ce pays dont ils étaient l'ossature. Cet exemple, il le leur a donné sans mesure. Ah ! son devoir de guerre, il l'a rempli toujours, partout, jusqu'à la fin.

Il y a deux mois, quand il allait, malade déjà, malgré les difficultés de la route et du temps, dans le Rharb, seconder le Colonel PELLEGRIN pour la protection des tribus soumises et des exploitations françaises.

Il y a quinze jours, quand il m'accompagnait à Marrakech, où nous le voyions tant souffrir, physiquement du mal qui le terrassait déjà, moralement du deuil de famille le plus cruel, et il était là, auprès de moi, parce que j'avais besoin de lui et que le service l'exigeait.

Sa tâche de guerre ! Il s'y est donné jusqu'à la dernière minute. Ah ! je n'oublierai jamais cette nuit d'avant-hier où, après avoir rempli, en pleine volonté, ses devoirs envers son Dieu, en pleine connaissance, ses devoirs envers les siens, avoir revu sa chère femme que nous entourons de toute notre affection, sa pensée, déjà obscurcie et troublée, fut toute au service, à son service de guerre. Je le reverrai toujours me prenant les mains, les yeux dans les yeux, à deux heures du matin, avant-hier ; je l'entendrai toujours, et de quelle voix, sa pensée inquiète évoquant nos préoccupations militaires, me disant : « Mon Général, j'ai télégraphié hier, je viens de téléphoner, soyez tranquille, j'ai fait tout ce qu'il fallait ».

Oui, il avait fait tout ce qu'il fallait, ce cher et noble BERRIAU, il a toujours fait tout ce qu'il fallait, toute sa vie !

Il a fait tout ce qu'il fallait, jusqu'à cette minute suprême où l'aile de mort l'enveloppait déjà et où sa dernière pensée était pour le service du Pays.

Qu'il repose en paix dans cette terre d'Afrique qu'il a tant aimée !

ARTICLES DIVERS

LES OFFICIERS D'A.I. DANS L'ÉVANGILE

par Pierre AZAM

Dans « Le Casoar », la revue de Saint-Cyrienne (1), le Colonel ROCOLLE a publié récemment un article très intéressant sur les trois centurions de l'armée romaine qui figurent en bonnes places dans les Évangiles et les Actes des Apôtres :

- le centurion de Capharnaüm dont Jésus guérit le fils (2) et dit qu'il n'avait pas trouvé pareille foi dans Israël,
- le centurion qui, sur le Calvaire vit mourir Jésus et fut le premier à proclamer « Vraiment cet homme était fils de Dieu !,
- le centurion Corneille, de Césarée, qui fut le premier non-juif baptisé.

Déjà la place tenue par ces centurions avait frappé Ernest PSICHARI et lui avait suggéré le titre de son œuvre maîtresse : « Le voyage du Centurion », dans laquelle il parlait de « ces humbles officiers des cohortes romaines qui apparaissent de loin en loin dans l'Évangile afin que la préférence de Dieu soit manifesté » (3).

LA FIN DU ROYAUME JUIF

Or selon toute vraisemblance, ces centurions romains étaient en quelque sorte des officiers d'A.I.

Pour comprendre leur rôle en Palestine il faut connaître la situation politique et sociale du pays à cette époque : Le retour de la captivité de Babylone n'avait pas mis fin aux vicissitudes du peuple juif. Après la domination Perse, puis la domination des Séleucides, et même un moment celle des Égyptiens, le sursaut religieux et national des Macchabées au II^e siècle avant J.C. lui avait rendu un semblant d'indépendance. Mais en fait les luttes internes, les intrigues de toutes sortes finirent par provoquer l'intervention de Rome.

En 63 avant J.C. Pompée s'empara de Jérusalem. Sous des formes diverses, à partir de cette date, la Palestine se trouva sous le protectorat de Rome. La situation se précisa lorsque, en 40 avant J.C., Rome reconnut, et imposa, l'Iduméen (4) Hérode, que l'histoire appelle « le Grand » comme roi de toutes la Palestine, avec le statut de « rex socius », roi allié. C'est de lui que parle Matthieu à l'occasion de la naissance de Jésus. (5) Après avoir régné 36 ans par la terreur et l'intrigue avec l'appui de Rome, Hérode le Grand mourut, en 4 avant J.C.

Avec l'approbation de l'empereur romain Auguste, ce fut son fils Archelaüs qui lui succéda. Mais il reçut seulement le titre d'ethnarque et non de roi. D'autre part, tout en dépendant théoriquement d'Archelaüs, les deux autres fils d'Hérode, Antipas qui se fit aussi appeler Hérode, et Philippe, reçurent avec le titre de tétrarques, les gouvernements de deux provinces autonomes, Antipas d'une province

(1) Le Casoar n° 119 oct 1990 et n° 121 avril 1991 « Trois officiers des années 780-790 » Colonel ROCOLLE.

(2) Matthieu et Luc, parlent de quelqu'un de la maison, mais Jean précise qu'il s'agissait du fils.

(3) Ernest PSICHARI. « Le voyage du centurion » Lib. Conard 1934.

(4) Les Iduméens ou Edomites étaient les descendants d'Esau, nomades, plus Arabes que Juifs.

(5) Il faut noter que la naissance de Jésus se situe à 7 années environ avant le début officiel de l'ère chrétienne.

formée par la Galilée et la Pérée (6), et Philippe d'une province formée de quelques territoires hétéroclites : la Gaulanitide, la Trachonitide, la Batanée, Panéas, l'Auranitide et peut-être l'Iturée.

Toute la Palestine se trouva bientôt agitée par un foisonnement d'intrigues inextricables qui aboutissaient toutes à Rome où l'empereur jouait le rôle d'arbitre suprême.

Un des résultats de ces intrigues fut la déposition par l'empereur Auguste d'Archelaüs, qui fut envoyé en exil à Vienne, dans les Gaules. Les territoires qu'il contrôlait directement c'est-à-dire la Judée, la Samarie et l'Idumée devinrent province romaine.

LE « PROTECTORAT » ROMAIN

Nous arrivons à la période où nos trois centurions vont entrer en scène et, pour avoir une idée de leurs fonctions, il faut essayer de faire le point de la situation de la Palestine à ce moment. Les domaines d'Auchelaüs avaient donc été théoriquement rattachés à la province impériale (7) de Syrie, mais en raison du caractère particulier du pays et de ce peuple, elles avaient été érigées en territoire autonome pourvu d'un statut spécial.

L'empereur était représenté par un « procureur » dépendant vaguement du « légat » de Syrie. Ce procureur était le commandant militaire du pays. Il ne disposait pas de troupes régulières, mais des troupes auxiliaires, encadrées par des cadres romains, recrutées dans le pays. Les Juifs eux-mêmes ne faisaient pas de service militaire et le recrutement comportait essentiellement des Samaritains et des gens d'origines diverses, Syriens, Grecs, etc... Les troupes comprenaient cinq « cohortes » d'Infanterie, et une « aile » de cavalerie. C'était exactement le système des Goums marocains. Ces goums palestiniens eurent fréquemment à intervenir pour maintenir l'ordre ou mater des tentatives de révolte.

Après ses pouvoirs de police une des tâches importantes du procureur était la perception des impôts directs ou indirects « dus à César ». Mais cette perception était confiée par adjudication à des entrepreneurs privés, ces fameux « publicains » dont il est souvent question dans l'Évangile, qui mettaient en coupe réglée le peuple, qui les haïssait. Les pouvoirs législatif et judiciaire étaient toujours entre les mains des autorités juives, ou, plutôt, la source du droit était toujours les Écritures que les autorités juives devaient appliquer, le tribunal suprême étant constitué par l'assemblée des docteurs de la Loi, le Sanhédrin, qui formulait les interprétations pratiques de la Loi ; comme, en pays musulman, les Oulema « disent » l'amal, l'interprétation pratique du Coran et de la Sunna. La seule restriction était que les autorités juives ne pouvaient faire exécuter les sentences de mort ; elles pouvaient seulement déclarer que quelqu'un méritait la mort et il était du ressort du procureur d'en décider. Celui-ci avait son propre tribunal auquel ressortissaient les résidents romains et étrangers.

(6) séparées par le territoire de la Décapole qui était rattaché directement à la province romaine de Syrie.

(7) L'empire romain était divisé en provinces sénatoriales, et en provinces impériales qui dépendaient de l'empereur.

L'administration locale était assurée par les autorités juives traditionnelles, mais les cadres romains des Cohortes qui résidaient sur place exerçaient un contrôle permanent pour prévenir tout ce qui était susceptible de provoquer des troubles. On peut donc bien dire que c'étaient en quelque sorte des Officiers des Affaires Indigènes.

La déposition d'Archelaüs avait placé ses deux frères Antipas et Philippe dans des situations équivoques. Leurs tétrarquies n'avaient pas été touchées, mais elles ne dépendaient plus de l'ethnarque de Palestine puisqu'il n'y en avait plus. On pouvait les considérer comme des princes « alliés », mais en fait ils étaient simplement des vassaux directs de l'empereur romain qui les protégeait et les maintenait en place en échange d'une soumission absolue. Antipas avait même acquis les faveurs de Tibère, successeur d'Auguste, en espionnant pour son compte les fonctionnaires romains ses voisins. Ils ne pouvaient d'ailleurs se maintenir sans la protection de l'empereur car les Juifs détestaient ces princes iduméens au moins autant qu'ils détestaient les Romains.

Ces tétrarques devaient verser l'« impôt dû à César ». Ils disposaient de forces armées soi-disant personnelles, mais en fait, le caractère frontalier de ces provinces imposait une union étroite de ces forces avec l'armée romaine de Syrie et elles étaient encadrées par des officiers romains « détachés », qui avaient localement, officiellement au nom du tétrarque, des attributions de police et de surveillance. Eux aussi étaient donc des sortes d'officiers d'A.I.

LE CENTURION DE CAPHARNAÛM

Le premier de nos trois centurions était un de ces officiers romains « détachés ». En effet il se trouvait en garnison à Capharnaüm en Galilée, dans la tétrararchie d'Antipas. En plus de ses attributions militaires, il exerçait vraisemblablement, au nom du tétrarque, certaines fonctions administratives.

L'évangéliste St-Jean l'appelle « un fonctionnaire royal ». (8)

A travers les quelques lignes que lui consacrent les Evangélistes, on perçoit quelques traits saillants de sa personnalité. Tout d'abord, cet étranger, ce Romain, était allé vers les Juifs en ami. Les Juifs qui en parlaient à Jésus disaient : « Il aime notre nation ! » Le deuxième trait est le profond respect qu'il manifestait pour la religion juive. Il était même allé jusqu'à faire construire la synagogue. Il savait qu'en principe, un Juif se souillait en entrant dans la maison « goy », d'un païen. Aussi pour ne pas gêner Jésus, il lui adresse cette prière que l'Eglise a reprise et que des millions de Chrétiens redisent : « Maître ! je ne suis pas digne que tu entres sous mon toit ! ». Mais cela va plus loin qu'un simple respect, qui était d'ailleurs conforme à la politique de Rome. Le rationalisme romain ne satisfaisait pas cet homme de cœur. Il lui fallait aller plus haut. Il suivait les activités de Jésus. Et quelque chose au fond de lui-même lui fit sentir qu'il émanait de cet homme un charisme exaltant, et il crut en lui. Quand son fils tomba malade, il n'eut aucun doute ; cet homme pouvait le guérir ; il n'avait même pas besoin de venir voir le malade, il n'avait qu'un mot à dire et son fils serait guéri de même que lorsque lui, officier, disait à un soldat ; « Vas ! », celui-ci allait. Et Jésus fut dans l'admiration de cette foi simple, nette, claire, et il déclara que même en Israël il n'avait pas trouvé une si grande foi.

(8) Bien qu'officiellement il ne fut que tétrarque, Antipas est souvent appelé : roi.

LE CENTURION DU CALVAIRE

Le second centurion est cité à l'occasion de la mort de Jésus. Il semble qu'il commandait une cohorte qui formait la garde du procureur Ponce Pilate venu à Jérusalem à l'occasion de la fête de Pâques. Il était responsable du maintien de l'ordre et du déroulement correct de l'exécution des condamnés. Cet homme droit faisait son métier. Mais tout ce qu'il avait vu l'avait impressionné et, quand il vit la façon dont le condamné Jésus mourait, il crut en lui et proclama à la face de tous : «Vraiment ! cet homme était Fils de Dieu !».

Je me permets ici une digression. Une très ancienne tradition identifie ce centurion à Saint Longin, un militaire romain martyrisé à Césarée au I^e siècle. Une tradition locale ajoute que ses reliques auraient été apportées et vénérées à Carthage. Or, en 496, les Vandales envoyèrent l'évêque de Carthage, Saint Eugène, en exil chez leurs coréligionnaires les Wisigoths de Toulouse (9).

Saint Eugène aurait emporté avec lui les reliques de Saint Longin et d'un saint inconnu, Saint Amarand. Les Wisigoths l'envoyèrent dans la tribu des «Albigenses», les Albigeois, et il se fixa, près de Cahuzac-sur-Vère, en un lieu désert où se construisit le village de Vieux (10). Il y mourut en 505 et son tombeau fut depuis le haut Moyen Âge un important lieu de pèlerinage. Jusqu'à la guerre de 1939-45, chaque année, une procession partait à pied de Cahuzac-sur-Vère pour aller à Vieux, vénérer Saint Eugène, Saint Longin et Saint Amarand.

LE CENTURION CORNELIUS

Ce sont les «Actes des Apôtres» qui nous font connaître le troisième centurion. Deux ou trois ans après la mort de Jésus, un centurion romain nommé Cornelius servait dans la II^e cohorte italique, à Césarée en Galilée, qui était la capitale administrative et la résidence du procureur.

Ce Cornelius était un homme d'une grande ouverture d'esprit. Il allait vers les hommes, vers tous les hommes, qu'ils fussent romains, étrangers ou Juifs. Il s'était fait des amis de tous. Le texte dit : «Toute la nation des Juifs rendait témoignage pour lui». Il avait un profond respect pour la religion des Juifs. Cela allait bien plus loin que la tolérance descendante d'un rationalisme officiel. Le rationalisme desséché dans lequel avait sombré le vieux polythéisme romain ne satisfaisait pas cet homme. Il cherchait plus haut. Le texte nous dit encore que c'était un homme «Craignant Dieu». Chez les Juifs, ce terme «craignant Dieu» (11) désignait une catégorie d'étrangers qui n'avait pas adopté la religion juive, mais qui avaient foi en un Dieu unique, et qui cherchaient leur voie. C'était l'époque où l'Eglise chrétienne commençait à se former en Palestine autour de Saint Pierre et des Apôtres. Mais elle était encore constituée uniquement par des Juifs. Cornelius avait entendu parler de ce mouvement nouveau vers lequel il se sentait attiré. Ayant appris que Saint Pierre passait à Joppé, à 70 km de Césarée, il lui envoya

(9) Ariens comme eux.

(10) et non à Albi comme on l'a di souvent.

(11) cf : P. Azam «Dans le Haut-Dra», Juifs et Chrétiens d'autrefois.

La Koumia, 1986 (en particulier n°100 et 101).

des émissaires pour lui demander de venir, et Saint Pierre accepta. Cornelius vint au devant de lui, accompagné d'un groupe de parents et d'amis, et il se prosterna devant lui. Une vive exaltation saisit toute l'assistance et Saint Pierre, bousculant la loi hébraïque, baptisa Cornélius et ses compagnons, et passa quelques jours avec eux. Et c'est Cornélius, cet officier d'A.I. qui fut le premier non-juif baptisé !

Ouverture, respect, sympathie, amitié, pour l'homme, pour tous les hommes, leurs cultures, leurs religions ! Je pense que nos trois centurions n'auraient pas fait mauvaise figure dans la Koumia !

Pierre AZAM

Cahuzac-sur-Vere - Juin 1991

PRECISION

POUR LES PURISTES DE L'HISTOIRE

Dans mon article sur « Les Officiers d'A.I. dans l'Évangile » j'avais rapporté sans vérification une tradition locale à propos de St-Eugène. Mais, depuis ce moment, mon savant ami le R.P. LECHEVALIER, ancien curé de Midelt, actuellement curé de Cerbère, éminent spécialiste de l'Église Chrétienne primitive d'Afrique, m'a fourni des précisions qui, hélas ! mettent à mal ma tradition.

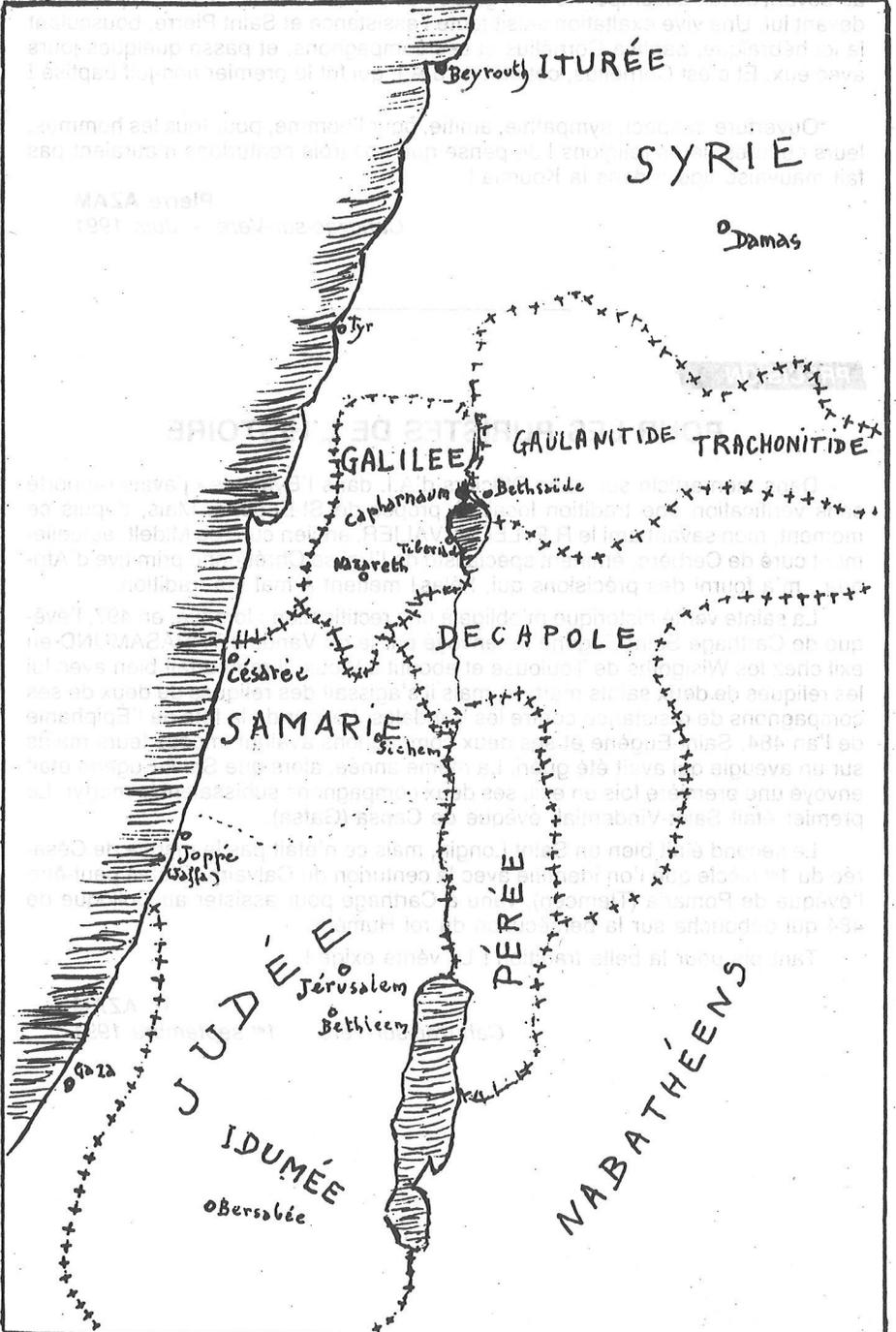
La sainte vérité historique m'oblige à une rectification : lorsque, en 497, l'évêque de Carthage Saint-Eugène fut envoyé par le roi Vandale THRASAMUND en exil chez les Wisigoths de Toulouse et aboutit à Vieux, il remportait bien avec lui les reliques de deux saints martyrs, mais il s'agissait des reliques de deux de ses compagnons de résistance contre les Vandales. Le jour de la fête de l'Épiphanie de l'an 484, Saint-Eugène et ses deux compagnons avaient imposé leurs mains sur un aveugle qui avait été guéri. La même année, alors que Saint-Eugène était envoyé une première fois en exil, ses deux compagnons subissaient le martyr. Le premier était Saint-Vindemial, évêque de Capsa (Gafsa).

Le second était bien un Saint-Longin, mais ce n'était pas le martyre de Césarée du 1^{er} siècle que l'on identifie avec le centurion du Calvaire. C'était peut-être l'évêque de Pomaria (Tlemcen), venu à Carthage pour assister au Colloque de 484 qui déboucha sur la persécution du roi Huméric.

Tant pis pour la belle tradition ! La vérité exige !

P. AZAM

Cahuzac-sur-Vere - 1^{er} septembre 1991



LE CONCEPT DE « GUERRE JUSTE » CHEZ LES ROMAINS

par Henry Dupuch

Les Romains distinguaient deux types de guerres : La « guerre juste » (*bellum justum*) et la « la guerre injuste », (*bellum injustum*). Cette distinction est à la base du droit antique, ainsi que la notion de « fides » (foi) qui signifie aussi le respect des traités, la loyauté entre les peuples, ce que l'on qualifie de nos jours de « Morale Internationale ».

« L'Imperium », le Commandement militaire, ne peut émaner que de l'autorité suprême. Le Commandant en chef doit être mandaté légalement avant d'entrer en guerre, à la condition qu'il y ait un « casus belli » légitime. (Violation des frontières, attaque d'un pays allié, meurtre d'ambassadeurs).

Le guerrier qui se conforme à ces règles, peut-être qualifié de « *pius bellator* » de combattant pieux, juste. Une guerre ne doit pas être déclarée pour des motifs de gloire personnelle, ni par cupidité, pour s'emparer de richesses ou de territoires.

Ceux qui ne se conforment pas à ces obligations d'honnêteté morale seront qualifiés d'*impii bellatores*, de guerriers impies.

UN GUERRIER JUSTE : LE GRAND POMPÉE

Pompée fut considéré comme le parangon du guerrier estimable.

Après ses succès contre l'armée de Mithridate, défaite en une seule bataille décisive, après la soumission de l'Arménie et des populations du Caucase, il conquiert la Syrie et la Judée.

Ses gestes de clémence (l'une des caractéristiques du *pius bellator*) sont nombreux. Lors de sa campagne de 81 en Sicile et en Afrique, Pompée était dans l'obligation de sévir contre les chefs de ses ennemis, mais il ne fit rien pour les arrêter, même quand il les avait à sa portée. Il facilita la fuite de certains. Il aurait pu châtier la ville des Himériens, mais ne le fit pas. A l'occasion de sa guerre contre les pirates, il donna la preuve de son humanité. Au lieu de laisser crucifier ceux qui avaient été pris, ce qui était la règle, il les installa sur ses terres où ils devinrent agriculteurs.

Quand il pénétra dans les temples de Jérusalem en 63 avant notre ère, il ne toucha pas aux trésors ni aux monceaux d'or qui s'y trouvaient, tandis que d'autres, plus tard, comme Sylla et Crassus, s'en emparèrent. La clémence et le respect des biens des ennemis sont donc la marque des *pii bellatores*. Les sanctuaires doivent être laissés intacts, les meurtres en dehors des combats, les rapt et les viols interdits.

Qui plus est, l'assistance aux blessés et aux malades du camp adverse qui n'étaient pas prescrits jadis sont exigés par les législations internationales modernes (convention de Genève etc.).

UN GUERRIER IMPIE : CAIUS FLAMINIUS

Le premier reproche fait à Caius Flaminius est d'avoir « bafoué les Dieux », de n'avoir pas tenu compte des haruspices, ni célébré les Fêtes latines. Ce faisant il a rompu avec la « pax deorum » et encouru la disgrâce divine. Pour ces manquements, le Sénat le rappela et lui intima l'ordre d'apporter réparation aux Dieux. Tandis qu'il revenait vers Rome il rencontra des troupes gauloises et leur livra combat dans des conditions périlleuses. (Son armée était adossée à la rivière de Cloeisis, ce qui lui ôtait toute possibilité de retraite). Bien qu'il fut victorieux, de justesse, cette imprudence aurait pu ouvrir aux Barbares la route de Rome. Livrer bataille dans des conditions hasardeuses, n'est pas digne d'un stratège avisé.

Un peu plus tard, malgré les conseils et les haruspices défavorables, il se lança imprudemment à la poursuite d'Hannibal qui l'entraîna vers un piège naturel, le lac de Trasimène, entouré de collines. Hannibal fit occuper par ses soldats toutes les hauteurs, et Caius Flaminius s'avança imprudemment dans ce bas fond, condition stratégique des plus défavorables.

Au début de l'attaque, son cheval se cabre et le fit tomber par terre, à deux reprises. Ceux qui l'entouraient étaient épouvantés de ce funeste présage. (Nous retrouverons ce signe du destin pendant la campagne de Russie. Napoléon, sur les bords du Niémen, fut désarçonné par sa monture, jusque là très paisible).

Quant les troupes de Flaminius eurent pénétré dans cette nasse naturelle, les forces carthagoises tombèrent sur elles et les taillèrent en pièces. L'armée de Flaminius fut anéantie et lui même mourut vaillamment en combattant le glaive à la main.

Cela se passait le 21 juin 217 avant notre ère.

Cette défaite fut un choc terrible pour Rome. Quintus Fabius Maximus fut désigné pour prendre tous les pouvoirs. Son premier geste fut d'apaiser les Dieux en proclamant un « ver sacrum », un printemps sacré. Il pratiqua dès lors une politique d'usure, se contenta de harceler les troupes carthagoise et de temporiser.

Pour cette raison il fut appelé Fabius Cunctator, Fabius le temporisateur.

Mais la plèbe, lassée par cette longue attente, décida une mesure d'exception : elle élit Minucius co-dictateur.

Fabius se retira dès lors dans son camp.

Après diverses péripéties, Terentius Varron se vanta de pouvoir triompher d'Hannibal en un seul combat, grâce à une attaque massive.

Il leva 80.000 hommes et l'affronta dans la plaine de Cannes.

Mais Hannibal, grâce à une manœuvre fameuse d'encercllement par les ailes, qui devait faire école (c'est elle précisément qui fut employée par la Division Daguet lors de la guerre du Golfe) pulvérisa les légions romaines. (216 av. J.C.).

A Rome, tout semblait perdu et l'on rappela en hâte Fabius Cunctator. Il revoula sa tactique de prudence, en contenant et harcelant l'adversaire. En quelques années il refoula le chef Carthaginois en Italie du Sud, reprit Capoue en 211, puis Tarente en 209. Il ne put assister à la Victoire totale sur Hannibal, car il trépassa en l'an 209.

Les citoyens Romains lui rendirent un suprême hommage en voulant tous participer financièrement à ses funérailles qui furent grandioses.

Grace aux exemples qui ont été fournis, il est possible d'établir aisément la différence entre le « guerrier juste » et le « guerrier impie ». Le premier doit posséder les qualités énoncées plus haut, et en outre avoir au suprême degré la sagesse, la pondération, les capacités stratégiques que l'on retrouve chez un Fabius Cunctator. Enfin n'est point négligeable cet élément mystérieux, la chance, que l'on nomme plus volontiers de nos jours la baraka et à laquelle les combattants attachent tant de prix.

JULES CÉSAR ETAIT-IL UN GUERRIER IMPIE ?

Malgré le tribut d'admiration dont la postérité a entouré la mémoire de César, peut-on lui accorder l'épithète de « plus bellator » ? Les textes de Lucain, Plutarque et Suétone permettent d'en douter. Que peut-on lui reprocher ?

– Sa fureur belliqueuse d'abord. Il semble faire couler le sang à plaisir, même en dehors de nécessité impérieuses.

Ses troupes fanatisées, qui lui sont dévouées corps et âmes, sont prêtes à commettre les pires atrocités sur son ordre : « Si tu m'ordonnes d'enfoncer un glaive dans la poitrine de mon frère, dans la gorge de mon père, dans les entrailles de mon épouse enceinte, mon bras y répugnera, mais il accomplira tout » (Lelius dans le Pharsale. Livre I - 356 à 585).

César commet de nombreux sacrilèges. Il pénètre dans le temple de Saturne où il vole les trésors du peuple romain, en Gaule dépouille les chapelles et les temples, dérobe au Capitole 3.000 livres d'or et les remplace par un poids égal de bronze doré.

Il laisse massacrer les vaincus par ses troupes avec une totale indifférence, enfin, sacrilège suprême, il tente de coiffer le diadème royal. Il installe sa propre statue dans les temples, à côté de celles des Dieux, outrage les Sénateurs.

Redevenant plus prudent il refuse le diadème qu'Antoine lui tend le 15 février 44, à la fête Lupercale, mais pousse la Sibylle à annoncer que seul un roi pourra triompher des Parthes. Il pense ainsi inciter le Sénat à lui donner la magistrature suprême.

Il ne tient aucun compte des présages, dont le plus terrible est la rupture de l'essieu de son char le jour anniversaire de sa victoire sur les Gaules, qu'il doit célébrer en grande pompe.

Il va encore plus loin : Il fête son triomphe sur ses propres concitoyens, s'apprêtant à devenir un « tyran » avec tous les attributs classiques. Un dernier présage aurait dû le faire réfléchir : la veille des Ides, un roitelet portant dans son bec un rameau d'olivier apparut au dessus de la curie de Pompée.

D'autres oiseaux fondirent sur lui et le mirent en pièces.

Le jour fatal arrivé, il hésite longuement avant de sortir. (Tout comme Henri IV, que guettait le fer de Ravailiac).

Enfin il se dirige vers les conjurés qui le transpercent de 23 coups de poignards.

A la lumière de ces révélations, l'opinion flatteuse que nous pouvions avoir de César se lézarde, et il est licite de se demander s'il ne mérite pas, lui aussi, d'être classé parmi les guerriers impies.

En conclusion il est facile de faire la discrimination entre les guerres qui sont justes et celles qui ne le sont pas, et de découvrir, chez les personnages célèbres, ceux qui méritent notre estime.

« AFFAIRE BOUDAREL »

Le 13 février 1991, lors d'un colloque dans une salle du Sénat, notre ami Jean-Jacques Beucler, Ancien Ministre, démasquait le traître Georges Boudarel.

Ce Français avait déserté, en temps de guerre, de son poste de professeur en Indochine pour offrir ses services à l'ennemi. « Commissaire Politique adjoint au Camp 113 » (de son propre aveu), il imposait aux prisonniers - et notamment à ses compatriotes - des conditions de vie telles que le taux de mortalité dépassait celui des camps de concentration nazis. Par des méthodes perfides, sans les toucher, il parvenait à en faire mourir plus de deux sur trois, sous prétexte de les rééduquer politiquement.

Actuellement, ce même Georges Boudarel, Professeur à Paris VII « instruit » nos enfants et se pavane à des tribunes publiques !

Certains prisonniers rescapés viennent de porter plainte. Le procès prendra une importance nationale : il y sera question de « crime contre l'Humanité ».

Le 25 septembre 1991 le Colonel WEINBERGER, vice-président de l'ANAPI (Association des Anciens Prisonniers des Viets) a donné devant le Comité d'Entente des Associations d'Anciens Militaires les précisions suivantes :

Le 3 avril 1991, plainte a été déposée devant le Tribunal de Paris pour crimes contre l'humanité.

Le 17 septembre 1991, le juge Lucie LEHOUX, du Parquet de Paris, estimant que les faits reprochés à l'ancien commissaire politique du camp n° 113 entre 1953 et 1954 n'étaient pas couverts par l'amnistie dont BOUDAREL a bénéficié en 1967, a rendu une ordonnance à l'encontre des conclusions du Parquet, qui n'avait pas retenu le qualificatif de crime contre l'humanité pour le cas BOUDAREL.

Le dossier sera donc instruit du moins si la Cour de Cassation devant laquelle il a toute chance d'être porté en dernier recours, en décide ainsi.

Car le parquet de Paris a fait appel sitôt les conclusions connues.

Sans préjuger des suites de l'affaire, il est intéressant de noter que le droit international prime sur le droit national. Or l'article unique de la loi du 26 décembre précise que les crimes contre l'humanité, tels qu'ils sont définis par la résolution de l'ONU du 13 février 1946 sont imprescriptibles de par leur nature. Cette catégorie de crime définie dans la loi internationale de 1964 n'a pas été reprise dans la loi française de 1966 accordant l'amnistie aux crimes et délits commis en Indochine dont a bénéficié BOUDAREL.

C'est une longue bataille juridique qui commence.

Jean DELACOURT

Lettre du Général Feaugas au Figaro

Le 30 mars 1991

Le Général (CR) Feaugas André
à Monsieur le Rédacteur en Chef du Figaro
25, avenue Matignon
75008 Paris

Objet : affaire « Boudarel »

Monsieur le Directeur

Recevant votre journal chaque samedi en même temps que le Figaro-Magazine j'y ai lu dans le n° 14.493 du vendredi 29/02/91 sous la signature de Max Clos (bloc-notes de la semaine concernant l'affaire Boudarel, paragraphe 2): « Comment expliquer qu'aucun Officier Général ne se soit manifesté ».

Je vous demande de faire rectifier cette assertion par son auteur dans son prochain bloc-notes.

En effet, dès la programmation de l'émission « Droit de Savoir » du 27/03 j'ai spontanément accepté d'apporter mon témoignage sur le plateau de TF1 pour soutenir l'action de J.-J. Beucler aux côtés duquel j'ai vécu 4 ans de captivité (1950 à 1954) au camp n° 1 des Viet Minh.

C'est le lundi 25/03 seulement que j'ai été avisé par une communication téléphonique de la secrétaire de Monsieur Charles Villeneuve de l'annulation par TF1 de cette participation, décision qui m'a été confirmée le soir-même par mon ami Beucler.

Je regrette d'autant plus cette décision que je comptais profiter de cette émission pour faire ressortir le caractère particulier de la désertion du sieur Boudarel qui, compte tenu de sa formation, ne pouvait ignorer que les Viets utiliseraient à leur profit sa connaissance tant de la langue que de la psychologie française.

Une désertion au combat peut être un effet de la peur, celle de Boudarel est d'une toute autre nature et, si elle a été l'objet d'une amnistie conforme à la loi, cette mesure ne doit pouvoir absoudre en aucune façon l'attitude et les agissements qu'il a eus au camp 113, selon les multiples témoignages reçus de ses anciennes victimes.

Que Monsieur Max Clos se rassure, « nous ne lâcherons pas Boudarel » tant qu'il n'aura pas été radié de l'Education Nationale, estimant que sa présence dans l'Enseignement est une injure faite à la mémoire de nos camarades décédés et compromet gravement la formation morale et civique de nos enfants.

Certain que vous partagez ma façon de voir je vous demande de trouver ici Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Général (CR) Feaugas André
ancien prisonnier en Indochine (camp n° 1)
Commandant du 1^{er} Tabor Marocain sur la RC 4 en octobre 1950

Déclaration du Général de La Motte Président de la Saint-Cyrienne

Lorsqu'une plainte pour « crime contre l'Humanité » a été déposée à l'encontre de Georges Boudarel, de nombreuses associations appartenant au comité d'entente que je préside s'y sont pleinement associées. Voulant éviter de donner un tour polémique à cette triste affaire, elles ont évité de clamer leur indignation dans la grande Presse et leur silence a étonné certains de leurs adhérents. Il me paraît opportun de faire savoir que cette discrétion ne reflète aucun désintéret et que nous ne tenons pas l'affaire pour enterrée.

Les Français ne sauraient oublier des faits dont la presse, et le Figaro en particulier, s'est fait l'écho et que Georges Boudarel, fort des appuis dont il dispose, a reconnu sans trop de gêne. Commissaire politique adjoint au camp 113, il a mené sa tâche sans état d'âme, par les procédés codifiés des marxistes-léninistes : chantage à la nourriture, incitation à la délation, avilissement physique et intellectuel conduisant à la mort plus de la moitié des prisonniers du camp.

Devant cette ignominie, notre légitime indignation ne nous conduit à aucune sorte de chasse aux sorcières ou de vengeance à retardement. Nous voulons simplement que Georges Boudarel ne soit pas honoré comme un respectable professeur chargé de la formation d'étudiants français. Par des procédés de ce genre, par la propagande martelée dans les livres scolaires et par les actes de contrition masochistes de certains maîtres à penser, on est en passe de persuader la majorité des Français que leur Armée assouvissait en Indochine puis en Algérie on ne sait quel rêve de puissance qu'elle n'a jamais nourri. Du même coup, on gomme les atrocités commises par les Viet-Minh et par les hommes du FLN sur leurs compatriotes. Le compte de ces abominations ne sera jamais fait. Je ne tombe pas dans le manichéisme facile conduisant à prétendre que nous avons toujours mené une guerre propre : il n'y a pas de guerre propre. Toutefois, nous refusons la magistrale inversion de vérité à laquelle nous assistons.

L'enjeu n'est d'élucider un point de l'histoire. Si ce n'était que cela, nous ne serions pas en présence d'une action aussi concertée, patiente et orchestrée pour salir les combattants. L'enjeu n'est pas d'assurer à ceux-ci, à retardement, une quelconque reconnaissance. Ils savent ce qu'ils ont accompli, ce qu'ils ont souffert, et que leur honneur leur appartient. Le véritable enjeu est l'avenir. En salissant et en ridiculisant le passé, on vise l'Armée actuelle et future, on rêve d'en faire une Armée sans âme et sans réaction.

Voilà pourquoi nous réagissons, sans la moindre connotation politique. Nos associations ne se contentent pas de réunir de vieux camarades qui racontent leurs campagnes. Elles se veulent en mesure de défendre l'honneur de l'Armée, solidaire de la France et, comme celle-ci, solidaire de son passé. Voilà pourquoi nous demandons le droit élémentaire de pouvoir défendre l'honneur de nos membres devant la justice. L'idée progresse heureusement. Si elle aboutit, elle ne nous conduira pas à poursuivre de tristes Boudarel qui ne méritent que l'oubli. Elle nous permettra, je l'espère, de rétablir une vérité trop souvent bafouée par ignorance ou malignité.

Le Général de La Motte
Président de la Saint-Cyrienne

LES 80 ANS DU COLONEL BERARD

Bonnes gens, approchez... Oyez, oyez, oyez!
Ce jour faste entre tous, ce quatorze juillet
Qui reste le plus noble, au fronton de l'Histoire,
Aurolé de sang, de grandeur et de gloire,
Est aussi, sachez le, par un heureux hasard,
Le jour où nous fêtons le Colonel Bérard.
En effet c'est celui de son anniversaire
Donc, quatre fois vingt ans passés sur cette terre,
C'est dire que l'on est quatre fois plus vaillant,
Parfois, que l'on était à l'âge de vingt ans.
Il nous faut très longtemps, oui, pour devenir jeune!
A vingt ans, qu'avons-nous? Parfois on traîne, on jeûne,
Tout est à conquérir, emploi, argent, amour,
Mais à quatre vingt ans, c'est le soir d'un beau jour,
Où l'on est retraité, décoré, même illustre,
Et il nous reste encore, mes amis, bien des lustres
Pour savourer ce que nous avons tous acquis,
Sous les plis du drapeau qui chaque fois vainquit...
On est plus satisfait, la tâche terminée,
Parfois, que lorsqu'elle est à peine commencée.
Notre hôte, regardez, arbore avec bonheur,
Le mérite allemand et la Légion d'Honneur,
Car il a travaillé, dès la fin de la guerre
Pour l'entente et la paix de ces deux pays frères,
Une croix yougoslave, et des décorations
Demeurent les témoins de ses nobles actions.
Notre ami fut comblé en une union heureuse
Par une épouse exquise et même valeureuse
Dont on sut honorer les services rendus
Sous d'autres cieux, hélas, que nous avons perdus.
Que cette réunion ne soit qu'un préambule
Pour quatre vingt dix ans, puis cent ans... Je spécule?
Non, pas tant que cela... Nous sommes programmés
Pour vivre cent vingt ans, et même accoutumés
A voir fêter partout de vaillants centenaires.
Il faut nous accrocher sur cette bonne terre,
Sachons nous conserver joyeux, frais et gaillards,
Et disons: Longue vie au Colonel Bérard!

Henri Dupuch

Monsieur ROSEROT de MELIN nous a fait parvenir le poème souvent paru dans le «Retraité Militaire» de mai 1990.

POEME

«Afin que nul n'oublie»

Au pied des monts bleutés, en un site historique
 Il est une colline où flottent nos couleurs.
 Endormis à jamais, abattus loin des leurs
 C'est là que sont tombés ceux de l'Armée d'Afrique...
 Alignés sous la Croix ou la Stèle hébraïque,
 Arborant le Croissant du soldat musulman,
 De modestes tombeaux témoignent de ce sang
 Que versèrent pour nous ceux de l'Armée d'Afrique...
 Et sur ce tertre obscur, morne et mélancolique,
 Ils ne sont pas tous là : les autres, par milliers,
 Ont jalonné de gloire en usant leurs souliers
 La route de l'Honneur, chère à l'Armée d'Afrique...
 Quant ils ont débarqué, courageux, magnifiques,
 Venus de Kabylie, d'Alger, venus d'Oran,
 De Tunis, ou Rabat de Dakar, d'Abidjan,
 Ils étaient de chez nous, ceux de l'Armée d'Afrique !
 Ils s'appelaient Muller, Krauth ou
 Bou-Haïcke, Fernandez, Ouadi, Ginart ou bien Dardour
 Ayant pour idéal de planter sur Strasbourg
 Leurs drapeaux glorieux, ceux de l'Armée d'Afrique !
 A leurs rangs s'ajoutait le peuple nostalgique
 Ayant perdu la France en fuyant l'étranger
 Qui dans «Rhin et Danube» accourait s'engager
 Fier de rejoindre aussi ceux de l'Armée d'Afrique...
 Leurs grands Chefs égalaient les héros de l'Attique,
 C'étaient Juin et Leclerc, De Lattre ou Montsabert,
 C'étaient Giraud, Valin, Brosset, De Bois Lambert...
 Qui menaient au combat ceux de l'Armée d'Afrique...
 Ils ont rétabli Rome en sa grandeur antique
 Ont les a vus à Sienne, à Monte Cassino,
 Dans la neige et le froid du Garigliano,
 Dans Mulhouse et Colmar, ceux de l'Armée d'Afrique...
 Après avoir vécu l'Aventure Homérique
 Quand ils ont défilé sur les Champs Elysées
 Les foules en délire étaient électrisées,
 Et Paris acclamait ceux de l'Armée d'Afrique
 Mais tant d'autres sont morts, en n'ayant pour musique
 Que la voix du canon et la plainte du vent...
 Passant, près de ces tombes arrête-toi souvent
 Prie et recueille toi ; là dort l'Armée d'Afrique.

SIGOLSHEIM

Mme. RICHE-MULLER de la société des Gens de Lettres

ENCORE LES DJINNS

Revenant du Maroc, j'ai débarqué à l'aéroport de Nice, comme d'habitude, il y a quelques semaines.

J'attends un taxi, y monte, quand je vois accourir une hôtesse brandissant deux passeports en criant :

- Monsieur Mohammed ben Tahar! Madame Aïcha bent Abdallah!

Soudain elle désigne du doigt le taxi qui est en tête de file :

Un Marocain vêtu à l'européenne et sa compagne, en costume traditionnel sont entrain d'y monter.

- Les voilà!...Les voilà!...- poursuit-elle.

S'adressant à mon conducteur :

- S'il vous plait, klaxonnez... klaxonnez...

Il donne quelques coups de klaxon, prolongés, mais son collègue n'y prête pas attention et démarre.

- Essayez de les rattrapper!

- Vous plaisantez! Vous voulez que j'aie un accident ou une contravention?

La voiture a disparu. - Tant pis – fait l'hôtesse – je vais remettre ces passeports au bureau des objets trouvés. Je me fais déposer chez moi, me repose un instant, puis vais en ville me promener. Tout à coup, place Masséna, je revois le couple qui déambule tranquillement sous les arcades, en se tenant par le petit doigt, à la mode marocaine.

Je traverse le passage protégé, les rattrappe, et quand je suis à un mètre d'eux, au début de la rue de France, les interpelle d'une voix forte :

- Sidi Mohammed Ben Tahar! Laila Aïcha Bent Abdallah!

Ils se retournent stupéfaits, les yeux exorbités, comme s'ils avaient entendu le sifflement d'une vipère à cornes...

- Ouach briti? Aschkoun enta? – s'exclame l'homme – (Que veut-tu? Qui es-tu?).

- Chi bès ma kain (aucune importance) Ouach andek l'passeport? (As-tu le passeport?).

- Kain... Aoua andi... (Il est là... Je l'ai...).

Il porte la main à sa poche revolver, marque un temps d'arrêt, puis se met à fouiller fébrilement ses autres poches.

- A mouimti... Ma andich! – s'écrie-t-il sur un ton désespéré. (Ah, ma petite mère...Je ne l'ai pas!).

Je le rassure :

- Ma tkhafch... Kainin fil birol'aouej lidaou, Dar dial tiara.

(N'aie pas peur... Ils sont au bureau des objets perdus à la maison des avions (périphrase pour désigner l'aéroport, terme marocain que j'ignore ou ai oublié).

Je les salue en leur disant :

- Beslama. Allah imchi koum bekher. Lilla saïda...

- Au revoir (avec le salut) Que Dieu vous fasse passer une bonne nuit.

En tournant les talons j'entends le mari qui dit à sa femme :

- Aschkoun had' el rajel ?...

- Quel est cet homme?

La femme, dans un souffle, en se cachant le visage jusqu'alors découvert, avec son voile (dans un geste de crainte).

- Belmis Djinn... (Peut-être un Djinn...).

LES CRÉPUSCULES D'ALGER

par **Norbert REGINA**

(Flammarion 1991, 387 p.)

Certains témoignages sur la guerre d'Algérie nous apparaissent, près de trente ans après, d'une vérité assez bouleversante pour animer les dossiers de l'Histoire et éclairer les tragiques mutations du Maghreb.

Né à Oran, en 1948, ayant quitté l'Algérie en 1964, Norbert REGINA apporte sa caution sur les événements qui ont imprégné son adolescence. Le romancier joint à la chaleur de l'écrivain la probité du chroniqueur qui rappelle les jours douloureux d'un conflit de sept ans et demi.

Qu'ils appartiennent à la défense d'une terre qu'ils ont fécondée ou à la rébellion, les personnages de Régina assistent à des scènes où éclatent les bombes en des lieux repères désormais sanglants de la toponymie algéroise.

Le romancier a su restituer l'atmosphère passionnée d'un combat fratricide qui l'emporte sur les sentiments fraternels de trois couples plus perturbés par la politique que par leurs amours parfois contrariées. Certes, les liens de familles ne cessent de se manifester entre les trois frères, Thomas, le chirurgien célèbre, Sam, le bijoutier, Luc, l'avocat devenu garagiste puis cabaretier et entre leurs femmes.

Leurs petits drames sont estompés par des scènes de guerre, certaines bouleversantes, d'autres atroces, comme celle de Philippeville. Némésis change de camp qu'gré d'une lutte pendulaire qui défie l'amour porté à la terre de combattants sans pitié.

Envolés, les rêves d'une Algérie fraternelle brièvement chellée, le 13 mai, sur le Forum d'Alger, une Algérie trop confiante dans l'arrivée d'un de Gaulle majestueux, jouant de sa superbe, entraînant les esprits d'un pays qu'il ne connaît pas avant de déjouer son espérance.

La vie d'un milieu confessionnel que Norbert Régina connaît bien est rehaussée par un décor inoubliable. Nous passons des planques de la Casbah, fief du chef Yasef Radaoui qui, pris par les parachutistes, réussira à leur échapper aux ruelles d'Oran qui descendent vers le port, au boulevard Galliéni, puis à Alger avec sa « Place du cheval », le square Bresson et ses ficus, le marché Randon et le jardin d'Essai au bord de la méditerranée des dieux devenus hostiles.

En dépit des leurs « crépusculaires », l'action menée par Régina ne perd rien de la chaleur d'un pays trop ardent pour n'être pas exigeant et infidèle. La haine, qui finit par l'emporter sur l'amour, a meurtri les hommes de toutes religions sans cependant effacer leurs meilleurs souvenirs, le seul legs des « terres de soleil ».

Pierre GRENAUD

8^e R.T.M.

UN HIVER DANS LES ABRUZZES

1943-1944

Édité par le Service Historique de l'Armée de Terre

Décembre 1943. La 2^e division infanterie marocain entre en ligne en Italie, sur le front des Abruzzes. Avec le corps expéditionnaire français commandé par le général Juin, ses régiments vont lutter pendant trois mois, dans des conditions difficiles contre un ennemi particulièrement déterminé et agressif, pour tenter d'ouvrir, par la montagne, la route de Rome.

Parmi eux, le 8^e Régiment de Tirailleurs Marocains, appuyé par le III^e groupe du 63^e Régiment d'Artillerie, s'illustre à la Cluse San Michel, à la Mainarde, au Saint Pierre et devant Casino en liaison avec la 3^e division d'infanterie algérienne. Il subit, pendant cette campagne, des pertes presque égales à son effectif de départ.

C'est la vie de ces hommes, tirailleurs, goudiers, artilleurs, que le général Lanquetot, qui fut chef de section de pointe pendant toute la campagne d'hiver, a choisi de raconter. Citant une cinquantaine de témoignages inédits, exploitant les documents allemands, s'appuyant sur les archives du Service Historique de l'Armée de Terre, il mêle habilement récits de combat et vie quotidienne, coûteuse, elle aussi, même lorsqu'il n'y a «rien à signaler».

Donnant la parole aux combattants, mais aussi à ceux qui assuraient leur soutien et partageaient leurs souffrances, l'auteur rend hommage aux troupes d'Afrique du Nord qui payèrent le prix du sang pour que la France reprenne sa place aux côtés des Alliés.

Grâce à leur sacrifice, à leur abnégation, ces soldats auront l'honneur, au printemps de 1944, de forcer le dispositif allemand et de défiler dans Rome. Plus tard, après s'être approchés de Florence, ils se prépareront à débarquer en France pour participer à la libération du territoire national. Dans ce livre, les anciens retrouveront ce qu'ils ont vécu et les jeunes constateront que le chemin de la liberté est d'abord passé par l'Italie.

Livre relié simili cuir sous jaquette, comportant 250 pages au format 21 x 29,7 cm, dont un tiers en illustrations : 20 croquis en couleurs et cartes, 170 photos, dont plus de la moitié, inédites, ont été réunies par les témoins.

Cet ouvrage peut être acheté
soit au Service Historique de l'Armée de Terre, Château de Vincennes
soit en utilisant le bon de commande ci-dessous.

« 8^e R.T.M 1943-1944 »
Général André LANQUETOT

BON DE COMMANDE

A adresser: LIBRAIRIE DE L'ARMÉE - 27, rue Charles-Michels, 91740 PUSSAY

M

Adresse :

Veillez m'adresser, franco de port, exemplaires « 8^e R.T.M. 1943-1944 » au prix unitaire de 180 F
soit un montant total de F.

Je joins à ma commande un C.B. ,C.P. , Mandat à l'ordre de la LIBRAIRIE DE L'ARMÉE.

Je désire recevoir une documentation sur les titres édités par le S.H.A.T.

A, le

Signature

LA DÉFENSE DU RÉGIME SPÉCIAL DES PENSIONS MILITAIRES DE RETRAITE

L'UNION NATIONALE DE COORDINATION DES ASSOCIATIONS MILITAIRES (UNCAM), à laquelle adhère La Koumia depuis 1988, a décidé, le 26 juin 1991, au terme de son Assemblée Générale, à l'unanimité des Associations participantes, d'élargir ses statuts à la défense du régime spécial des pensions militaires de retraite.

Par cette décision, l'UNCAM entend :

- 1. affirmer la volonté de ses membres de participer, en pleine connaissance de cause et sous réserve d'une concertation préalable, à la solidarité nationale.**
- 2. défendre l'attachement de ses membres au régime spécial des pensions militaires de retraite, bien adapté tant aux besoins des Armées en carrières courtes qu'à la solidarité entre les générations. Cette adéquation résulte de la conjonction des possibilités de jouissance immédiate d'une pension après 15 (sous-officiers) ou 25 (officiers) années de service, de l'indexation des pensions sur la dernière solde de base et sur la durée des services, majorée en fonction de leurs conditions d'exécution, et, enfin, de majorations pour enfants, accordées lorsque le nombre d'enfants élevés au delà de seize ans atteint trois, en proportion de ce nombre, qui constituent de justes compensations à d'authentiques contributions à la solidarité entre les générations.**
- 3. représenter les 180 000 membres des 32 associations qu'elle réunit tant auprès du Conseil Économique et Social que de tout autre organisme traitant de questions relatives aux retraites.**
- 4. obtenir que, sans attendre l'issue des débats en cours sur l'avenir des retraites et en raison de la diminution du pouvoir d'achat des pensions militaires de retraite depuis 1986, diminution qui s'accroît de manière inquiétante, le taux des pensions de réversion des conjoints de militaires décédés soit porté, au plus tôt, à 60 %.**

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

MEMBRES D'HONNEUR FONDATEUR

Colonel CARRERE (†), colonel PICARDAT, colonel LUCASSEAU (†)

MEMBRES FONDATEURS

Michel AUNIS, Georges BOYER de LATOUR, Catherine COUSIN (née LUCASSEAU), François DELHUMEAU, Florence LECHAT (née de MAREUIL), Chantal L'HERITIER (née FEAUGAS), Francine de LIGNIERES (née PICARDAT), Hélène LE GUOGUIEC (née de LIGNIERES), Max de MAREUIL, Michel PASQUIER.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Georges BOYER de LATOUR	Tél. : (16) 94.76.41.26
Vice-Président		Tél. :
Secrétaire générale	Antoinette-Marie GUIGNOT	Tél. : (1) 42.60.29.98
Secrétaire générale adjointe	Jacqueline MAURER	Tél. : (1) 45.06.69.36
Trésorier	Michel PASQUIER	Tél. : (16) 47.50.94.49
Trésorier adjoint	Jean BERTIAUX	Tél. : (16) 86.62.20.95
Administrateurs	Jean BARILARI	Tél. : (1) 46.28.99.58
	Jean-François CARRERE	Tél. : (1) 60.08.01.40
	Florence ESPEISSE	Tél. : (16) 44.40.03.41
	Simone LABATAILLE	Tél. : (1) 45.04.47.29
	François LACARELLE	Tél. : (16) 72.27.06.27
	Gérard LEPAGE	Tél. : (1) 47.84.74.75
	Jacques PASQUIER	Tél. : (1) 42.53.72.91
	Jean-Jacques THEN	Tél. : (16) 94.36.33.74

Cotisation annuelle : 100 F chèque à l'ordre de ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA et à adresser à : Georges BOYER de LATOUR, président, LES TOUOS DU PUIITS-NEUF, Route de Mons, CALLIAN, 83440 FAYENCE.

Abonnement au Bulletin de la Koumia : 130 F.

Chèque à adresser à : LA KOUMIA, 23, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75001 Paris, Tél. : (1) 48.05.25.32

LE FOULARD DES A.I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des Goums marocains, existe en deux tons :

- fond sable et bordure bleue ;
- fond blanc et bordure bordeaux.

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 500 F plus 30 F de frais d'envoi en province.

TARIFS 1991

KOUMIA dorée Grand Modèle	150 F.
KOUMIA dorée Moyen Modèle	125 F.
KOUMIA argentée Grand Modèle	40 F.
KOUMIA argentée Moyen Modèle	30 F.
KOUMIA argentée Porte-clefs	40 F.
KOUMIA argentée Boutonnière	20 F.
K7 « Chant des Tabors »	120 F.
« Prières »	5 F.
Carte Postale	5 F. (ou 20 F. pour les 4)
La Légende du Goumier Guillaume	30 F.

Livres :

« La Longue Route des Tabors, J. AUGARDE	78 F.
« Homme de Guerre », Général GUILLAUME	60 F.
« Maréchal Juin », Général CHAMBRE	80 F.
« Juin Maréchal de France », Bernard PUJO	80 F.
« Burnous au Vent et Sabre au Clair », Jean VERCHIN	70 F.
« De Mogador à Alger », J.-A. FOURNIER	60 F.